

Université du Québec en Outaouais

Influence de l'engagement paternel et de la perception des rôles parentaux sur la coparentalité

Essai doctoral
Présenté au
Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie,
Profil psychologie/neuropsychologie clinique (D.Psy.)

Par
© Annabelle David

Avril 2017

Composition du jury

Titre de l'essai : Influence de l'engagement paternel et de la perception des rôles parentaux sur la coparentalité

**Par
Annabelle David**

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

**Diane Dubeau, Ph. D., directrice de recherche, Département de psychologie et de psychoéducation,
Université du Québec en Outaouais.**

**Sylvain Coutu, Ph.D., examinateur interne et président du jury, Département de psychologie et de psychoéducation,
Université du Québec en Outaouais.**

**Annie Bérubé, Ph. D., examinateur interne, Département de psychologie et de psychoéducation,
Université du Québec en Outaouais.**

**Jean-Pierre Gagnier, Ph.D., examinateur externe, Département de psychologie,
Université du Québec à Trois-Rivières**

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet essai doctoral a été semée d'embûches de toutes sortes qui m'ont semblé souvent insurmontables. L'envie de baisser les bras m'a souvent traversé l'esprit. Mais à travers tous ces obstacles, j'ai été continuellement entouré de personnes formidables qui ont été des clés majeures à ma réussite.

Ainsi, dans un premier temps, j'aimerais remercier l'Université du Québec en Outaouais (UQO) de m'avoir admise au sein du programme de doctorat en psychologie. Sans vous, je ne pourrais pas pratiquer le métier que j'aime tant, celui de psychologue. Merci aux professionnels et aux professeurs qui travaillent chez vous qui ont su partager leur passion pour la psychologie et aussi qui ont cru en moi. Merci à madame Geneviève Forest, directrice du programme de doctorat en psychologie pour sa compréhension quant à mon cheminement qui n'a pas toujours suivi le parcours traditionnel attendu.

Merci à ma directrice Diane Dubeau qui a si gentiment accepté que j'utilise la base de données de son projet de recherche portant sur l'évaluation d'impacts de ProsPère, une initiative d'intervention communautaire visant à promouvoir l'engagement des pères. Je la remercie de son soutien, de son temps, de sa compréhension et de son écoute inestimable.

Merci à Guy Bouchard, directeur clinique du Centre Psychosocial où je travaille qui a fait preuve d'une grande compréhension et qui m'a toujours supporté dans l'atteinte de mes objectifs. Merci à mes collègues de travail qui ont fait preuve d'écoute et de compassion.

Merci à mes collègues psychologues qui ont également toujours été là pour moi et ont été souvent de bon conseil.

Et finalement, un merci très spécial à ma famille : mon conjoint, Michel, qui m'a fait vivre l'engagement paternel au quotidien, mes trois enfants qui ont dû composer avec une maman qui n'était pas aussi présente et qui ... « travaille toujours sur son ordinateur ! » et mes sœurs qui, bien qu'à des milliers de kilomètres, m'ont encouragée et soutenue sans relâche.

Merci de votre soutien précieux et d'avoir cru en moi.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ	viii
CHAPITRE I	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE II	
CONTEXTE THÉORIQUE	4
2.1. Du couple conjugal au couple parental	5
2.2. La coparentalité : une entité systémique distincte de la parentalité et de la relation de couple.....	7
2.2.1. Le concept de la coparentalité	8
2.2.2. Impact de la relation coparentale	10
2.3. Le père dans la relation coparentale.....	12
2.3.1. Le rôle du père.....	12
2.3.2. L'engagement paternel.....	13
2.3.3. Impacts de l'engagement paternel	15
2.3.4. Les déterminants de l'engagement paternel	18
2.3.5. Perceptions des rôles parentaux et engagement paternel	20
2.3.6. Sentiment de compétence et engagement paternel	25
2.4. Objectifs de la présente étude	28
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	30
3.1. Provenance des données	31
3.2. Procédures de collecte	32
3.3. Participants	33
3.4. Instruments de mesure	33
3.4.1. Perception des rôles parentaux	34

3.4.2. Sentiment de compétence parentale.....	35
3.4.3. Engagement paternel	36
3.4.4. Alliance parentale	38
3.5. Stratégies d'analyses statistiques	38
CHAPITRE IV	
RÉSULTATS	40
4.1. Similitudes des perceptions entre les mères et les pères	41
4.1.1. Perception des rôles parentaux.....	41
4.1.2. Engagement paternel	43
4.2. Liens existant entre le sentiment de compétence parentale, la perception des rôles parentaux et l'engagement paternel	44
4.2.1. Sentiment de compétence parentale et perception des rôles.	44
4.2.2. Sentiment de compétence et engagement paternel.....	46
4.2.3. Perception du père des rôles parentaux et engagement paternel.....	48
4.2.4. Perception de la mère des rôles parentaux et engagement paternel.	50
4.3. Liens existant entre l'alliance parentale, le sentiment de compétence, la perception des rôles et l'engagement paternel.....	53
CHAPITRE V	
DISCUSSION.....	56
5.1. Similitudes et distinctions entre la perception des parents sur le rôle et l'engagement paternel	57
5.1.1. Perceptions des rôles parentaux.	57
5.1.2. Engagement paternel	59
5.2. Liens observés entre le sentiment de compétence, la perception des rôles parentaux et l'engagement paternel	60
5.2.1. Liens entre le sentiment de compétence parentale et perception des rôles des mères et des pères..	60
5.2.2. Liens entre le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel évalué par les mères et les pères.....	62
5.2.3. Liens entre la perception des rôles parentaux et l'engagement paternel.....	63

5.3. Liens observés en relation avec la coparentalité	65
5.4. Forces et limites de l'études	67
5.5. Retombées cliniques	69
5.6. Pistes de réflexion pour les recherches futures.....	71
CHAPITRE VI	
CONCLUSION.....	73
RÉFÉRENCES.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. <i>Comparaison des moyennes des dimensions de la perception des rôles parentaux selon les pères et les mères et corrélations</i>	42
Tableau 2. <i>Comparaison des moyennes des dimensions de l'engagement paternel selon les pères et les mères et corrélations</i>	43
Tableau 3. <i>Corrélations de Pearson entre le sentiment de compétence parentale du père et la perception des rôles parentaux selon le regard du père et de la mère</i>	45
Tableau 4. <i>Corrélations de Pearson entre le sentiment de compétence parentale du père et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère</i>	47
Tableau 5. <i>Corrélations de Pearson entre la perception des rôles parentaux du père et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère</i>	48
Tableau 6. <i>Corrélations de Pearson entre la perception des rôles parentaux de la mère et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère</i>	51
Tableau 7. <i>Corrélations de Pearson entre l'alliance parentale (évaluée par la mère), la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel et le sentiment de compétence parentale</i>	53

RÉSUMÉ

Le couple et la famille ont connu de nombreux bouleversements ces dernières années en raison de la hausse des divorces, de l'émancipation de la femme, de la diversité culturelle, etc. Le rôle du père a beaucoup évolué et l'engagement paternel est au centre des préoccupations actuelles autant dans sa compréhension que de sa promotion. De même, il a été démontré que le soutien et la collaboration des parents dans l'éducation des enfants ont un impact majeur sur l'ajustement familial et de l'enfant. On fait ici référence aux relations coparentales qui s'inscrivent dans un cadre systémique du fonctionnement familial. Cette coparentalité dépend de nombreux facteurs comportementaux (pratiques parentale, engagement, etc.) et cognitifs (perception des rôles, sentiment de compétence, etc.) qui interagissent entre eux de manière dynamique. Il est central de comprendre les liens qui les unissent afin de pouvoir mettre en place les interventions gagnantes qui soutiennent les mères et les pères dans l'exercice de leurs rôles parentaux. La place du père dans la coparentalité est d'autant plus pertinente en raison des grands bouleversements qu'elle a connus. Ainsi, cette étude propose d'explorer les liens existants entre la coparentalité, le sentiment de compétence, les perceptions des rôles parentaux et l'engagement paternel, à travers l'utilisation secondaire de données provenant d'une étude évaluative des impacts de ProsPère, une initiative d'intervention communautaire visant à favoriser l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables. Les instruments de mesure ont été administrés à 399 couples du Québec issus de milieu défavorisé. Les mesures de perceptions des rôles parentaux et d'engagement paternel ont été administrées aux deux parents, alors que le sentiment de compétence n'a été complété que par le père et l'alliance parentale que par la mère. Des analyses corrélationnelles et des tests-t pairés (pour les mesures complétées par les deux parents) ont été réalisées. La présence de sous-domaines dans les mesures de perception des rôles et de l'engagement paternel, ainsi que la collecte de données auprès des deux parents, a permis d'explorer de manière plus spécifique les liens existants entre ces variables. De manière globale, les résultats obtenus confirment la présence de liens significatifs entre la perception des rôles, le sentiment de compétence, l'engagement paternel et la coparentalité. Les croyances de l'existence d'un instinct maternel et de la présence d'une spécificité des rôles père/mère sont associées à un moindre sentiment de compétence et d'engagement paternel. De manière surprenante, le fait de porter plus attention à ce que font les pères dans leur environnement direct, est lié à un plus faible sentiment de compétence chez les pères. L'engagement des pères dans les soins physiques donnés à l'enfant ainsi que dans les tâches domestiques est associé à une résistance de la mère selon sa perception. De plus, l'engagement du père dans la discipline démontre peu de corrélations avec les autres variables. L'alliance parentale est clairement liée à l'engagement paternel et au sentiment de compétence du père. Les résultats proposent des pistes sur des recherches futures ainsi que sur des interventions qui adoptent une perspective plus systémique de la famille.

Mots clés : Coparentalité, engagement paternel, perception des rôles parentaux, sentiment de compétence parentale, alliance parentale

CHAPITRE I
INTRODUCTION

Au cours des cinquante dernières années, de grands changements sont survenus au niveau social, changements qui n'ont pas épargné la famille, autant dans sa nature que dans son fonctionnement interne. Au centre de ses bouleversements se trouve la place du père qui s'est vu devoir évoluer rapidement en raison de l'émancipation des femmes et des demandes qui y ont été associées (Deslauriers, Gaudet et Bizot, 2009). La nécessité de redéfinir le couple et la famille s'est retrouvée aux centres des préoccupations sociales et de recherche (Robin & Bergonnier-Dupuis, 2007). Pendant de nombreuses années, les chercheurs qui se sont penché sur la parentalité, ne s'intéressaient presque exclusivement qu'au rôle des mères, et généralisaient leurs résultats aux pères. Toutefois, les changements sociaux tels que l'entrée des femmes sur le marché du travail, la plus grande diversité culturelle, l'augmentation du nombre de divorces et de la monoparentalité, ont engendré un intérêt nécessaire pour l'étude de la paternité (Lamb & Tamis-Lemonda, 2004). Depuis, de nombreuses recherches ont démontré les bénéfices de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant, mais aussi sur les relations de couple et les relations entre parents (Lamb, 2010; Pleck & Masciadrelli, 2004). L'importance de mieux comprendre ces relations parentales à donner naissance au concept de coparentalité (McHale & Lindhal, 2011). La coparentalité est considérée comme une entité systémique qui implique de nombreux facteurs dynamiques, entre autres, l'engagement paternel, les croyances sur les rôles ainsi que le sentiment de compétence parentale (Abidin, 1992). Les liens qui unissent ces facteurs sont multiples et complexes, d'autant plus qu'ils comportent eux-mêmes plusieurs dimensions.

Ainsi, la présente étude propose d'explorer les liens existant entre le sentiment de compétence parentale, les croyances sur les rôles, l'engagement paternel et la coparentalité à partir de données secondaires issues d'une étude évaluative d'impacts d'une intervention

communautaire visant à valoriser la paternité. Les contenus de cet essai sont regroupés sous quatre sections principales. Dans un premier temps, une recension des écrits portant sur l'engagement paternel et la coparentalité sera réalisée. Les paramètres méthodologiques de l'étude seront par la suite décrits. La troisième section se centrera sur les résultats des analyses effectuées en lien avec les objectifs de l'étude. En tout dernier lieu, une discussion des principaux résultats obtenus sera faite à la lumière des écrits recensés et en respect des limites et des forces de l'étude. Les retombées de ces résultats sur le plan de la pratique seront également abordées.

CHAPITRE II
CONTEXTE THÉORIQUE

Ce chapitre de l'essai présente une revue de la documentation quant aux principaux concepts clés de l'étude. Les contenus sont regroupés sous trois sections principales. La première se centre sur le concept de coparentalité. Il aborde la pertinence de ce concept en lien avec l'évolution des familles. Une définition est également proposée ainsi que les impacts associés à cette relation coparentale sur l'enfant. La seconde section traite des écrits relatifs à l'engagement paternel et aux défis posés sur le plan de la coparentalité. Ce chapitre se termine avec la présentation des principaux objectifs poursuivis par la présente étude.

2.1. Du couple conjugal au couple parental

Au cours du dernier siècle et particulièrement des cinquante dernières années, la famille a connu des transformations majeures. L'évolution de la famille a mis en évidence l'importance de dissocier l'axe parental de l'axe conjugal. En effet, dans la famille traditionnelle, la qualité des relations entre les conjoints et leurs sentiments étaient considérés comme secondaire au respect de l'institution familiale qui prônait le maintien des statuts conjugal et social du mariage (Le Camus, 2011). L'arrivée d'un enfant était indissociable du mariage qui en était d'ailleurs sa finalité première (Marquet, 2010). Au début des années 60, l'apparition du concept de parentalité (*parenthood*) a tout d'abord remis en question la qualité inhérente d'être parent à la capacité de procréer. Il met en évidence le besoin d'un apprentissage autant pour la mère que pour le père pour atteindre ce statut, ceci impliquant un processus de maturation. Dès lors, il apparaît que le couple conjugal doit lui-même connaître des transformations complexes, incluant des changements dans leurs aspirations, attitudes et conduites, afin d'inclure l'enfant, de répondre à

ses besoins mais aussi de remplir son nouveau rôle de couple parental (Le Camus, 2006b ; Marquet, 2010).

Le parent représente le premier pourvoyeur de soins à l'enfant et ce, autant au niveau affectif que matériel (Verjus & Boisson, 2005). Les liens parentaux possèdent un caractère irréversible, ce qui n'est pas le cas des liens conjugaux. En effet, le courant sociétal actuel met de l'avant l'épanouissement affectif et l'autonomie, ce qui engendre souvent la décision de divorcer ou de se séparer¹ de la part des parents, fragilisant ainsi la stabilité des liens conjugaux (Marquet, 2010). Le couple conjugal détient à présent une place optionnelle alors que la parentalité doit subsister à la dissolution du couple. En résumé, le couple conjugal se constitue et se dissout en raison du choix de ses membres alors que le couple parental est inhérent à l'arrivée de l'enfant. De plus, ce dernier doit perdurer pour assurer la continuité de l'éducation des enfants. C'est dans ce contexte que le concept de coparentalité est devenu un sujet d'étude important autant d'un point de vue scientifique que législatif afin de définir les éléments clés permettant de comprendre et d'assurer le bien-être de l'enfant dans le partage de la parentalité face au divorce (Margolin, Gordis & John, 2001; Marquet, 2010; Rouyer, Vinay & Zaouche-Gaudron, 2007).

Le fonctionnement familial a également été affecté par d'autres transformations sociales, telles que la place des femmes sur le marché du travail qui a amené de nouveaux enjeux au niveau des rôles parentaux. Les parents doivent négocier un équilibre travail-famille qui

¹ Afin de ne pas alourdir le texte, les terminologies de divorce et de séparation conjugale seront utilisées indifféremment.

demande des réajustements. Le père se voit octroyer une place plus active auprès de leur enfant sans pour autant que les politiques et les discours sociaux aient évolués dans leur perception de l'engagement paternel (Ball & Daly, 2012; Dubeau, Pilon et Théorêt, 2014). Les parents doivent se soutenir dans leurs responsabilités familiales et leur autorité parentale respective, tout en conservant une atmosphère de respect mutuel et d'affection (Margolin et al., 2001). Ainsi, bien que l'intérêt pour la coparentalité s'instaurait initialement dans un contexte de séparation conjugale, il se voit tout aussi pertinent dans une réalité familiale où les deux parents vivent ensemble, afin d'en comprendre l'équilibre et la dynamique. De plus, dans cette perspective d'évolution sociale, les familles contemporaines ont beaucoup changé et peuvent se présenter sous de multiples formes qu'ils s'agissent de familles biparentales, homoparentales, recomposées, adoptives, etc. (McHale et al., 2002).

2.2. La coparentalité : une entité systémique distincte de la parentalité et de la relation de couple

La coparentalité s'inscrit fermement dans la considération systémique du fonctionnement familial. Les études visant à mieux comprendre les liens entre le développement de l'enfant et la famille se sont d'abord penchées sur les relations dyadiques parent-enfant. Les premières études étaient focalisées sur les interactions mère-enfant, dont celles nombreuses portant sur la théorie de l'attachement de Bowlby et les travaux d'Ainsworth issues d'une tradition psychanalytique freudienne (Rouyer, et al., 2007). Depuis la fin des années '80, une attention a également été portée sur la dyade père-enfant afin de mieux identifier sa contribution et l'impact de son engagement. La considération de la famille sous une conception dynamique et systémique

(Minuchin, 1974) a élargi le champ d'étude des facteurs relatifs au bon développement des enfants en invitant à aller au-delà de la considération unique des relations dyadiques de l'enfant à un de ses parents à la fois. Minuchin (1974) a mis de l'avant que chaque acteur au sein de la famille était en contact continu d'une façon ou d'une autre, et ce de manière simultanée. Ainsi, étudier les dyades mère-enfant, père-enfant et mère-père ainsi que leurs relations réciproques n'étaient pas suffisant pour obtenir une représentation juste de la réalité. Les travaux menés à l'Université de Lausanne démontrent bien que la dynamique triadique (père-mère-enfant) est plus qu'un amalgame des dyades et doit être considérée comme une entité à part entière (Frascarolo-Moutitot, Suardi, Lavanchy-Scaiola, & Favez, 2007). La notion de base qu'un enfant fait partie intégrante d'un système relationnel familial, dans lequel plusieurs figures parentales prennent soin de lui et le socialisent de manière simultanée, représente le cœur de la théorie et de la recherche sur la coparentalité (McHale & Lindahl, 2011).

2.2.1. Le concept de coparentalité

Postuler l'existence d'une notion de coparentalité qui représenterait une entité distincte de la parentalité et de la relation conjugale demande une conceptualisation permettant de la distinguer de manière représentative. Selon Feinberg (2003), deux courants théoriques contribuent à mieux comprendre le concept de coparentalité : 1) l'approche systémique de la famille et ; 2) la relation d'objet. D'une part, le courant systémique familial postule que les parents, en occupant une position de cogérant des comportements et des relations familiales, vont former le sous-système exécutif de la famille, responsable de la régulation des interactions et de l'ajustement familial (Minuchin, 1974). D'autre part, Weissman et Cohen (1965) qui s'appuient

sur les théories de la relation d'objet, conceptualisent la coparentalité en tant que respect et reconnaissance mutuelle des parents qui vont leur permettre de se soutenir face aux contingences de la vie parentale. La coparentalité se résume donc dans le soutien et la collaboration que vont se démontrer les parents entre eux dans tout ce qui concerne l'éducation des enfants. Le concept d'alliance parentale mis de l'avant par Abidin et Brunner (1995) est également très près de celui de la coparentalité. Selon ces auteurs, l'alliance parentale correspond aux aspects de la relation conjugale qui se centrent sur la parentalité et l'éducation des enfants. Selon leur conception, elle renvoie au développement chez les parents d'un partenariat centré sur l'enfant, qui surviendrait après la naissance de celui-ci (Robin & Bergonnier-Dupuis, 2007). Selon Abidin et Brunner (1995), une bonne alliance parentale est établie lorsque chaque parent est 1) investi dans la parentalité et l'éducation des enfants, 2) reconnaît la valeur de l'investissement de l'autre parent, 3) respecte les jugements de l'autre, et 4) désire communiquer avec l'autre en ce qui concerne l'éducation des enfants. L'alliance parentale permet donc de mesurer la coopération des parents dans l'éducation des enfants ce qui la distingue des aspects conjugaux (intimité, budget, relations sociales).

En conformité avec ces caractéristiques de l'alliance parentale, Feinberg (2003) développe un modèle comprenant quatre domaines qui se chevauchent : a) l'accord sur l'éducation des enfants, b) le soutien/discréditation coparentale, c) la division des tâches et d) la gestion conjointe des dynamiques familiales. *L'accord sur l'éducation des enfants* correspond à la cohérence existant entre les parents par l'adoption d'une vision relativement similaire quant aux valeurs et aux pratiques éducatives liées à la socialisation des enfants (Feinberg, Brown & Kan., 2012). Le domaine du *soutien coparental* inclut la confiance en la compétence de l'autre

parent, sa reconnaissance et le respect de sa contribution ainsi que l'appui dans ses décisions et son autorité parentale. Sa contrepartie s'exprime par la discréditation, la critique, la médisance et des accusations (Feinberg, Brown & Kan., 2012). Ce domaine relié aux conflits conjugaux concernant l'éducation des enfants, présente des liens avec le sentiment d'efficacité parentale, le stress parental, les pratiques éducatives et les comportements de l'enfant (Abidin & Brunner, 1995). La question de la *division des tâches* entre parent a été beaucoup étudiée afin d'en voir l'impact sur chacun de ses membres. Elle se construit sur la perception des responsabilités respectives entre chacun des parents, sur le sentiment d'être supporté par l'autre et le stress parental ressenti (Feinberg, Brown & Kan., 2012). Certaines recherches ont démontré que la satisfaction et l'entente de cette répartition des tâches est plus importante que l'égalité de la répartition comme telle (Dubeau, Coutu, & Lavigueur, 2007; Feinberg, Brown & Kan., 2012). *La gestion conjointe des relations familiales* représente, quant à elle, les standards explicites et implicites que vont véhiculer les parents dans les attitudes mutuelles des membres de la famille, la cohésion dans les relations intrafamiliales, les formations de coalitions potentielles entre ses membres et la détermination des relations parentales face à l'enfant (Feinberg, Brown & Kan., 2012). C'est d'ailleurs dans ce domaine que s'instaure le choix des parents d'exposer ou non les enfants aux conflits parentaux, conflits qui sont reliés à de nombreux problèmes autant chez les enfants que les parents (Saint-Jacques, Robitaille, St-Amand & Lévesque, 2016). La coparentalité représente plus qu'un simple partage des activités éducatives et de soins entre les parents (Van Egeren, 2001).

2.2.2. Impacts de la relation coparentale

Le coparentage est un prédicteur unique des problèmes comportementaux de l'enfant, et ce, de manière distincte de la qualité de la relation conjugale, de la relation parent-enfant ou même du système familial (Van Egeren & Hawkins, 2004). Selon ces auteurs, les problèmes comportementaux de l'enfant peuvent d'ailleurs eux-mêmes fragiliser les relations entre adultes affectant ainsi l'ensemble du système familial. La relation coparentale posséderait ainsi une influence plus grande sur la parentalité et les comportements de l'enfant, que tout autre aspect de la relation de couple (Abidin & Brunner, 1995). Feinberg (2003) propose que la relation coparentale affecte les comportements de l'enfant et le parentage en partie par l'intermédiaire de son effet sur l'ajustement parental. En d'autres mots, le concept de coparentalité s'intéresse à la nature et à la qualité de l'alliance des parents.

Bien que l'alliance parentale soit une dimension distincte de la relation conjugale, il existe un lien modéré entre elles, qui semble affecter tout particulièrement le père dans sa participation à son rôle parental (Abidin & Brunner, 1995). Le père serait plus influencé que la mère par la qualité de sa relation conjugale, cela peu importe la classe socio-économique de l'échantillon étudié (Belsky, Youngblade, Rovine, & Volling, 1991). Cummings et ses collègues (2004) décrivent ce phénomène comme étant l'hypothèse de la vulnérabilité paternelle. En effet, ils expliquent considérer l'hypothèse que le rôle paternel et les relations père-enfant sont plus vulnérables à la discorde conjugale que ceux de la mère. Leur revue de la documentation révèle que bien que les différences significatives entre les pères et les mères soient rares, lorsqu'elles sont présentes, elles engendrent une plus grande incidence des conflits conjugaux sur leur rôle et leurs relations parentales. Ils insistent cependant sur le fait que les différences individuelles sont probablement plus importantes que celles que l'on retrouve entre les deux parents, mettant ainsi

en cause davantage les facteurs de parentalité comme tel. Ils mettent de l'avant que la maternité détient une place plus centrale dans la vie des femmes que la paternité pour les hommes, que le rôle parental chez la femme fait partie de son identité et est donc mieux définie (Deslauriers, Gaudet et Bizot, 2009). Cela ferait en sorte que la maternité serait moins réactive aux conflits conjugaux. De plus, la relation mère-enfant se développerait peu importe la présence du père, alors que la relation père-enfant se construirait essentiellement en présence de la mère. Enfin, pour les pères, les rôles parentaux et conjugaux seraient davantage fusionnés et donc plus dépendants de la qualité de la relation conjugale (Cummings et al., 2004).

De manière à mieux comprendre cet effet différentiel entre les mères et les pères, il apparaît pertinent de faire état brièvement de la documentation relative aux diverses facettes de l'engagement paternel.

2.3. Le père et la relation coparentale

2.3.1. Le rôle du père

L'exercice de la paternité a été et reste indubitablement influencé par les idéologies historiques et culturelles de la famille, autant dans leur rôle, le nombre de temps qu'ils passent avec leur enfant, le type d'activités qu'ils partagent avec lui, et même probablement dans la qualité de leurs relations père-enfant (Lamb, 2010; Miller, 2011). Le rôle attribué au père a grandement évolué au fil des années (Deslauriers et al., 2009). Il est passé d'un rôle exclusivement moral pour l'enfant à l'époque coloniale, à celui de pourvoyeur pour la famille à

l'époque de l'industrialisation, à celui de rôle masculin pour les garçons suite à la Grande Dépression, pour s'élargir à un aspect plus nourricier s'approchant de celui de la mère dans les années '70, suite au courant féminisme et à l'intérêt qu'ils ont suscité sur le plan de la recherche (Lamb, 2010). Les chercheurs et les cliniciens ne considèrent plus aujourd'hui le rôle paternel dans une perspective unidimensionnelle et universelle, mais au contraire reconnaissent la multitude de rôles que le père joue auprès de la famille, rôles dont l'importance fluctue suivant l'époque et l'appartenance à un groupe culturel donné (Amato, 1998; Pleck, 2004).

2.3.2. L'engagement paternel

Dans les années '70, les études ont commencé à s'intéresser aux rôles particuliers du père dans les développements cognitif, affectif, social et moral de l'enfant en étudiant de façon plus spécifique les interactions père-enfant. Afin de mieux adresser les manières dont le père joue un rôle dans les soins et la socialisation de l'enfant, Lamb et ses collaborateurs (Lamb, Pleck, Charnov & Levine, 1987) ont proposé de définir le concept d'engagement paternel en trois construits : a) l'implication paternelle (les interactions directes avec l'enfant que ce soit dans les soins, le jeu ou les loisirs), b) l'accessibilité (la disponibilité du père pour l'enfant lorsqu'il est présent dans le même environnement), et c) la responsabilité (les actions du père visant à s'assurer que les soins et ressources nécessaires à l'enfant sont présents). L'engagement paternel se définit donc en termes de temps passé avec l'enfant, de qualité des interactions, mais aussi en termes de tâches indirectes qui contribuent à ses soins et à son bien-être.

Dans les études, l'engagement paternel est souvent opérationnalisé en termes de temps passé avec l'enfant à lui donner des soins directement ainsi que le nombre de tâches réalisé (assumées ou partagées avec la conjointe). Bien que ces aspects soient essentiels, ils ne permettent pas de mesurer la qualité des relations père-enfant (Nangle, Kelley, Fals-Stewart, & Levant, 2003). Il est important de considérer l'engagement du père sous tous ses aspects.

Malgré les changements observés au cours des années quant à l'engagement paternel, les résultats des recherches montrent que les pères passent toujours moins de temps avec leur enfant que les mères. Dans les familles biparentales pour lesquels la mère reste à la maison, les pères passent environ un quart de temps en interactions directes avec leur enfant, comparativement aux mères (Dubeau et al., 2007; Le Camus, 2006a; Pleck & Masciadrelli, 2004), et environ un tiers à être accessible pour les demandes de l'enfant (Pleck & Masciadrelli, 2004). Beaucoup de pères assument toujours peu ou pas de responsabilité dans les soins et l'éducation des enfants (telle la participation aux décisions, engagement dans les soins de santé, le choix et la gestion du système de gardiennage, etc.). Cette participation est cependant croissante et ce, dans tous les types d'engagement décrit plus haut (Lamb, 2010). Dans les familles où les deux parents travaillent, les niveaux d'engagement dans les interactions directes et d'accessibilité des pères sont substantiellement plus élevés, atteignant une moyenne de 30% à 65%. La présence des pères s'est définitivement accrue au fil des ans. Selon le Portail du temps quotidien de l'Université du Québec à Trois-Rivières, entre 1986 et 2010, le temps passé par les pères auprès de leurs enfants est passé de 3,1 à 6,6 heures par semaine et de 6,9 à 10,5 heures pour les travaux ménagers, alors que le temps qu'ils allouent au travail (déplacements inclus) est passé de 52,5 à 50,5 heures par semaine (Villeneuve, 2016). De même, selon un rapport de recherche présenté au ministère de la

Justice, le pourcentage de garde partagée est passé en 10 ans (de 1998 à 2008) de 8,1% à 19,7% et de 5,4% à 13,5% dans le cas des gardes exclusives accordées aux pères (Villeneuve, 2016). Selon l'Institut de la Statistique du Québec, près d'une famille monoparentale sur quatre est dirigée par un homme (23,9%) en 2011, ce qui représente 87 580 familles monoparentales au Québec (Villeneuve, 2016).

La présence du père est dorénavant encouragée dès la grossesse (échographie) et l'accouchement, ce qui n'était pas le cas avant (Le Camus, 2006a). Le père prend également part dès le début aux activités dites de « maternage » (activités de soins). L'étude de 2009 du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en France, révèle également que 61% des pères se prévalent de leur congé de paternité. Au Québec, en 1995, seulement 4,2% des pères prenaient un congé de paternité suite à la naissance d'un enfant ou d'une adoption. Ce taux est passé à 69% en 2006, ce qui est considérable. Il est à noter que les politiques sociales ont en grande majorité permis ce changement, en offrant un congé spécifique pour les pères (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008).

Cet engagement accru des pères auprès de leurs enfants prend tout son sens à la lumière des impacts potentiels qui lui sont associés.

2.3.3. Impacts de l'engagement paternel

L'impact de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant a été largement étudié, obtenant des résultats remarquablement constants, sur les bénéfices pour les enfants d'un

père plus engagé. Ainsi, ces enfants manifestent de meilleures compétences cognitives, une plus grande capacité d'empathie, des croyances moins stéréotypées concernant les rôles sexuels et un « locus de contrôle » plus interne (Lamb & Tamis-Lemonda, 2004). À l'inverse, l'absence du père ou l'insuffisance de participation du père dans les interactions parent-enfant affecte l'estime de soi et génère des symptômes de dépression et des troubles de comportement chez l'enfant (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Turcotte, et Gaudet, 2009). Autant l'engagement paternel que les comportements de coparentalité ont été associés à un meilleur fonctionnement socio-émotionnel chez l'enfant (Lamb, 2010; McHale et al., 2002).

Les premières recherches sur le rôle du père ont, dès le début, mis en lumière les différences entre les mères et les pères dans leurs types d'interactions avec l'enfant, suggérant une spécialisation du père dans les activités ludiques en comparaison à celles de soins prises en charge par la mère (Lamb, 2010). Les pères passent sensiblement moins de temps avec leurs enfants que les mères (Lamb & Tamis-Lemonda, 2004) et comparés à celles-ci, le temps alloué est surtout dans des activités de jeu (Lamb & Lewis, 2004), en respect de la totalité du temps qu'ils passent avec l'enfant qui est inférieure à celle de la mère. Or, en termes de temps absolu, il a souvent été démontré que la mère passe plus de temps que le père dans les activités de jeux (Pleck & Masciadrelli, 2004). Les pères ont souvent été à tort, représentés de manière stéréotypée dans un rôle de partenaire de jeu pour l'enfant, alors qu'ils occupent les mêmes rôles que la mère en tant que parent, soit de s'assurer du bien-être de l'enfant par la stimulation et la réponse à ses besoins (Lamb, 2010). Lamb et Tamis-Lemonda (2004) affirment que les pères ont une incidence directe et indirecte sur le développement de leur enfant par leurs comportements, attitudes et interactions qui sont riches de par leur différenciation d'avec la mère. A titre

d'exemple, le père, passant moins de temps avec l'enfant, est ainsi moins familier avec ses compétences langagières, il va donc avoir plus tendance à stimuler son enfant aux niveaux linguistique et pragmatique. Les pères auraient en effet tendance à poser plus de questions à leur enfant, leur demandant de se clarifier, de s'expliquer et de raconter les événements de manière plus détaillée (Dubeau et Devault, 2009).

Le Camus (2006a) considère le père comme co-acteur du développement de l'enfant, il suggère que sa contribution doit être pluridimensionnelle. Il a été observé que cette contribution chez l'enfant a une fonction de socialisation (ouverture sur les autres), de développement du langage et de l'intelligence (vocabulaire et résolution de problèmes), ainsi que d'équilibres affectif et psychologique (Allen, Daly & Ball, 2012). Selon Le Camus (2006a), le rôle du père doit combler les besoins d'autorité et d'identité sexuelle de l'enfant qui lui sont traditionnellement attribués, mais il doit aussi aller au-delà en répondant à ses besoins de sollicitude, de confiance, de pratique du partage, et de respect mutuel, qui selon lui préparent beaucoup mieux à l'apprentissage des valeurs d'égalité, de tolérance et de solidarité, importante dans la société.

Malgré l'apport des recherches des dernières années sur l'importance du rôle paternel dans l'épanouissement des enfants, autant les chercheurs que les cliniciens continuent d'être influencés par les théories traditionnelles de primauté de la mère dans leur compréhension des relations familiales (McHale et al., 2002). D'ailleurs, les premières études menées auprès des pères utilisaient des outils validés auprès des mères, tels la *Situation étrangère* pour mesurer l'attachement. Des outils qui s'appuyaient ainsi sur des modèles et des théories élaborés et

validés auprès des mères, ce qui pouvait ne pas être approprié pour comprendre les réalités paternelles (Paquette, 2004; Stolz, Barber & Olsen, 2005).

Lamb (2010) suggèrent qu'à trop vouloir identifier les différences d'attitudes éducatives entre les mères et les pères, les études ont tendance à restreindre la vision des rôles parentaux respectifs, ce qui ne leur permet pas de saisir les similitudes de l'influence parentale dans toute son ampleur. L'engagement parental, imprégné de chaleur humaine parentale, d'attention aux soins et de complicité, est associé positivement au bon développement de l'enfant et ce, indépendamment du fait que cela vienne du père ou de la mère (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004). En résumé, ce ne sont pas les caractéristiques personnelles du père qui auront une influence sur l'enfant mais plutôt ses caractéristiques en tant que parent (Lamb, 2004). Ainsi, autant les pères que les mères savent répondre adéquatement à leur enfant pour favoriser ses développements cognitif, social, langagier et émotif. Le rôle du père est multiple (pourvoyeur, compagnon de jeux, guide, donneur de soin, etc.), mais ce qui diffère est l'importance que prennent ces rôles d'un individu à l'autre (Lamb, 2010), et donc le niveau d'engagement du père auprès de l'enfant, autant en quantité qu'en qualité.

2.3.4. Les déterminants de l'engagement paternel

Plusieurs chercheurs ont tenté d'identifier les déterminants de l'engagement paternel en offrant des modèles conceptuels permettant d'articuler les liens entre les différents domaines d'influence de l'engagement. Ils ont souvent en commun l'adoption du modèle écologique en raison de la présence d'interactions dynamiques entre les facteurs déterminants (Turcotte &

Gaudet, 2009). Suite à une recension des écrits sur le sujet, Turcotte et Gaudet (2009) propose donc un modèle écologique regroupant trois domaines d'influence : les caractéristiques du père, le contexte familial et l'environnement social. Ainsi, plusieurs variables reliées directement aux caractéristiques du père ont tout d'abord été associées à l'engagement paternel : 1) les expériences du père dans l'enfance par rapport au rôle paternel, 2) ses attitudes et croyances à l'égard des rôles homme/femme, 3) son sentiment de compétence parentale et enfin 4) certaines caractéristiques personnelles telles que l'âge, la santé mentale, etc.

Plusieurs caractéristiques du contexte familial influencent l'engagement paternel dont celles qui relèvent : 1) de la mère (croyances et perceptions face au rôle paternel, condition d'emploi, revenu), 2) de la relation conjugale et de la coparentalité, et 3) de de l'enfant (nombre d'enfants, le sexe, l'âge, le tempérament).

Enfin, plusieurs caractéristiques liées à l'environnement social élargi doivent être considérées : 1) la précarité financière et l'instabilité de l'emploi du père, 2) les conditions reliées à la qualité de l'emploi telles que le temps de travail et les caractéristiques de la tâche demandée, 3) les conditions permettant un équilibre travail-famille, telles que les congés parentaux et l'aménagement du temps de travail, et 4) le soutien offert par le réseau social du père.

Le modèle d'Amato (1998) de l'engagement paternel propose une influence multiple de l'éducation et du revenu du père avec la qualité de la relation coparentale et la relation père-enfant. Il avance qu'une meilleure éducation du père et un bon revenu économique engendrent

un meilleur bien-être chez l'enfant. Il ajoute que cela affecte également la qualité de la relation coparentale avec la mère, entraînant un effet positif sur l'enfant.

L'engagement paternel dépend donc de multiples facteurs. Parmi ceux-ci, on retient les perceptions des rôles parentaux autant des pères que des mères qui influencent à leur tour, leurs attitudes respectives dans la relation coparentale et le sentiment de compétence ressenti par le père (Pleck & Masciadrelli, 2004). L'accord entre les deux parents sur le rôle paternel revêt une importance cruciale dans l'évitement de conflits et l'harmonie familiale (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004).

2.3.5. Perceptions des rôles parentaux et engagement paternel

L'intérêt de se pencher sur les croyances des pères et des mères au sujet des rôles parentaux s'inscrit dans un contexte où les mères sont encore aujourd'hui considérées comme les expertes en matière de soins et d'éducation des enfants et qu'elles assument une part plus importante de ces responsabilités en comparaison des pères. Cette situation est observée même dans les couples où les parents disent préférer se partager les tâches de parentage et malgré le fait que les mères travaillent à l'extérieur de la maison (Cowdery & Knudson-Martin, 2005). Les conséquences qui découlent de ces croyances semblent engendrer un impact sur la répartition des tâches parentales au sein du couple. Selon Cowdery et Knudson-Martin (2005), de nombreux couples optent pour un fonctionnement parental basé sur la « maternité comme talent lié au genre ». Ces croyances parentales semblent lier à un sentiment d'incompétence des pères, renforçant leur crainte de ne pas savoir ce qui doit être fait et leur éventuel retrait des tâches

parentales, perpétuant ainsi leur sentiment d'incompétence. Or, il semble exister un engagement inégal des parents, dès les premières semaines de vie de l'enfant. Comme il a été décrit précédemment, l'engagement paternel est également attribuable à des caractéristiques de l'environnement social difficilement contournables qui finissent par amener le couple à adopter une répartition relativement traditionnelle des tâches parentales. On pense, entre autres, à l'impossibilité d'obtenir un congé de paternité, au salaire plus élevé des pères qui amène le couple à choisir la mère comme parent bénéficiant du congé parental, aux contraintes de travail plus marquées chez le père (horaire moins flexible, davantage d'heures de travail, etc.), la tendance de plusieurs milieux (réseau de la santé, garderies, etc.) à s'adresser aux mères plutôt qu'aux pères en ce qui concerne l'enfant, etc. (Bonney, Kelley et Levant, 1999; Gaunt, 2008). Selon Gaunt (2006), les couples se répartissent les tâches afin d'atteindre un maximum d'efficacité. Ainsi, une tâche particulière sera assignée au parent qui peut l'effectuer de la meilleure manière dans le moins de temps possible. Cependant, on peut constater que les croyances des parents sont également impliquées dans le processus décisionnel de répartition des tâches. Des parents qui partagent des croyances traditionnelles au sujet des rôles parentaux (telles que les mères ont un talent inné pour prendre soin des enfants, les pères sont moins doués pour les soins de base, etc.) semblent avoir tendance à se répartir ces tâches de façon traditionnelle et à développer des aptitudes différentes qui renforceront leurs croyances.

Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) avancent que l'engagement paternel dans les soins de base (un domaine plus traditionnellement réservé aux mères) serait probablement plus désirable au regard des parents non traditionnels (ou qui travaillent tous deux à temps plein), mais pas pour les autres parents, et encore moins pour les mères « résistante » à l'engagement du

père. Il en résulte que l'implication du père dans les soins de l'enfant pourrait amener un coparentage positif chez les parents non traditionnels, mais un coparentage négatif dans les autres familles. Quant à l'implication du père dans les jeux, étant donné qu'elle s'approche du modèle paternel classique, elle amènerait un coparentage plus positif dans les couples traditionnels, mais n'aurait pas d'influence particulière chez les autres parents puisqu'elle ne constitue pas non plus une intrusion dans un domaine traditionnellement maternel. Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) en concluent donc que les relations entre les variables d'engagement paternel et les variables coparentales devraient différer en fonction des croyances parentales et du statut d'emploi des parents. Toutefois, les résultats obtenus dans leur recherche ne tendent pas à confirmer cette hypothèse. Leurs résultats indiquaient que l'engagement paternel dans le jeu avait une influence positive uniquement dans les familles à deux revenus, chez lesquelles on peut pourtant s'attendre à des croyances non traditionnelles. Ils expliquent ces résultats par le fait que leur mesure de croyances parentales était reliée au statut d'emploi des parents. Selon eux, il serait possible que le statut d'emploi constitue une meilleure mesure des croyances des mères et des pères, puisqu'il s'inscrit dans la vie réelle reliée à ces croyances. On peut également supposer que le jeu soit davantage nécessaire que Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) ne le considèrent, dans la mesure où il libère la mère, lui permettant, pour une certaine période de temps, de ne pas avoir à prendre soin de l'enfant.

Selon Gaunt (2006), les résultats des recherches concernant les croyances des pères et des mères concernant les tâches appropriées à leur genre, diffèrent beaucoup. Certaines études démontrent que des croyances traditionnelles quant aux rôles parentaux (père pourvoyeur, mère responsable des soins à l'enfant), chez les mères comme chez les pères, sont reliées à une

implication plus faible du père auprès de l'enfant, alors qu'on ne retrouve pas cette relation significative dans d'autres études.

La perception que les mères ont du rôle paternel semble constituer un meilleur prédicteur de l'engagement paternel que la perception qu'en ont les pères eux-mêmes (McBride et coll., 2005). Selon ces auteurs, les résultats obtenus révèlent que les croyances maternelles au sujet du rôle paternel modèrent la relation entre la perception des pères sur leur investissement auprès de l'enfant et leur niveau réel d'engagement. Cette relation semble toutefois survenir seulement pour la dimension d'accessibilité de l'engagement paternel (et non pas sur le plan de l'interaction et des responsabilités). Ils en concluent l'importance d'étudier séparément les différentes dimensions de la paternité. En effet, ils considèrent la paternité comme étant un concept multidimensionnel alors que plusieurs études s'intéressent à une ou deux variables, comme le temps consacrées à l'enfant par exemple. Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) sont en accord avec cette recommandation de McBride et ses collègues (2005). En effet, leur recension des écrits met en lumière que les hommes s'impliquent davantage dans les soins et l'éducation des enfants lorsqu'ils rejettent la notion d'instinct maternel et valorisent la paternité. Les attitudes et croyances de la mère face au rôle du père constitueraient cependant des prédicteurs plus puissants de l'engagement paternel que celles du père. Certains domaines de l'engagement paternel (soins directs à l'enfant, temps passé seul avec l'enfant) semblent plus touchés que d'autres (le jeu avec les enfants) par les attitudes et les croyances de la mère (Turcotte et Gaudet, 2009).

Il est important de considérer que les attitudes et les croyances des pères et des mères constituent possiblement une conséquence de l'implication du père auprès des enfants, plutôt qu'une cause (Bonney, Kelley et Levant, 1999). Ces auteurs incitent à nuancer la portée et la signification des relations observées dans les écrits recensés en ne les interprétant pas forcément de manière causale. Ils mettent de l'avant les résultats de plusieurs recherches qui indiquent que l'engagement paternel est relié aux croyances des pères au sujet de l'importance de leur rôle et de leur compétence avec les enfants, de même qu'à une perception positive de la paternité et à des attitudes égalitaires par rapport à la paternité. Une attitude plus libérale de la mère par rapport au rôle du père et une valorisation par cette dernière de l'engagement paternel sont reliées à une plus grande implication paternelle auprès des enfants. Bonney et ses collègues (1999) observent effectivement dans leur étude, une relation entre les croyances du père au sujet des rôles parentaux et le nombre de tâches parentales effectuées par le père. Toutefois, ils n'observent aucun lien entre ces croyances et le pourcentage de temps où le père est le principal donneur de soins. Cette relation observée est bidirectionnelle, laissant penser que l'engagement paternel renforce les croyances libérales des pères au sujet des rôles parentaux, et que ces croyances les amènent à s'impliquer davantage auprès de leur enfant. Les chercheurs constatent également que c'est la participation du père aux soins de l'enfant qui semble affecter les croyances maternelles concernant les rôles parentaux, et non l'inverse. Ils nuancent ces résultats, par le fait que plusieurs phénomènes pourraient les expliquer. Ainsi, par exemple, la valorisation par la mère de l'interaction père-enfant permettrait au père de développer davantage de compétence, ce qui influencerait à son tour les croyances maternelles au sujet de l'engagement paternel. Malgré tout, Bonney et ses collègues (1999) considèrent ces résultats comme la justification d'une remise en question de l'accent mis sur la résistance des mères et ils suggèrent

que des variables paternelles ont davantage de poids dans la participation du père aux tâches parentales. Par ailleurs, leurs résultats soulignent qu'une plus grande confiance des mères en la compétence de leur conjoint dans l'implication des tâches parentales augmente la satisfaction maritale, alors qu'une satisfaction maritale accrue entraîne davantage l'engagement paternel. De plus, les femmes qui perçoivent positivement le soutien obtenu par leur conjoint dans les soins de l'enfant reportent une plus forte alliance parentale (Futris & Shoppe-Sullivan, 2007).

La présence d'incitations positives des conjointes peuvent permettre aux hommes de vivre leur paternité en une série d'étapes qui seront considérées structurantes et valorisantes (Le Camus, 2006a) ce qui devrait ultimement avoir une influence sur le sentiment de compétence ressenti par le père.

2.3.6. Sentiment de compétence et engagement parental

Le sentiment de compétence parentale implique une autoévaluation effectuée par les parents de leur degré de compétence dans leur rôle parental selon la perception qu'ils ont de leurs habiletés à influencer positivement le comportement et le développement de leurs enfants (Coleman & Karraker, 1997; Johnston & Mash, 1989). Mash et Johnston (1983) aborde le concept de sentiment de compétence en termes d'efficacité personnelle dans ses habiletés parentales et de satisfaction dans son rôle de parent. Le sentiment d'efficacité personnelle parentale représente le degré d'habileté et de savoir-faire des parents au quotidien, tel qu'imposer des limites à l'enfant, communiquer et négocier avec lui, l'inviter à assumer des responsabilités à la mesure de ses capacités, etc. (Mash & Johnson, 1983). Ardel et Eccles

(2001) avancent que les parents qui se sentent efficaces, sont plus portés à utiliser des stratégies éducatives contribuant à augmenter les chances de leurs enfants de réussir, autant dans la sphère psychosociale que scolaire. Le sentiment d'efficacité personnelle en tant que parent influence ainsi directement la réussite des enfants, à travers leurs apprentissages des attitudes et des croyances des parents (par modelage). Pour ces auteurs, l'influence inverse est également présente. Ainsi, les parents dont le degré du sentiment d'efficacité personnelle est faible auront plus tendance à éprouver de la difficulté à utiliser des stratégies éducatives adéquates pour répondre aux besoins de leurs enfants et ils pourront abandonner rapidement lorsque des difficultés se présentent, confirmant en retour leurs croyances d'être peu efficaces dans leur rôle parental (Ardelt & Eccles, 2001).

Dans leur revue de la documentation, Pleck et Masciadrelli (2004) rapportent que pour le père, le sentiment de détenir les habiletés nécessaires pour s'occuper des enfants est relié à un engagement plus élevé par la suite. Pourtant, l'impact que les pères possèdent les connaissances nécessaires aux soins des enfants, produit des résultats variables quant à leur engagement par la suite. Ainsi, les programmes courts d'intervention offrant de l'enseignement sur la manière de donner les soins, ne semblent avoir que peu d'influence sur le comportement et l'engagement paternels. Dans leur méta-analyse, Lundahl, Tollefson, Risser et Lovejoy (2007) révèlent que les mères démontrent de meilleurs gains suite aux programmes d'habiletés parentales que les pères. Les comportements parentaux des mères démontrent une amélioration significative, ce qui n'est pas le cas pour les pères. De même, les mères indiquent de meilleures perceptions quant à leur rôle suite à leur participation à ces programmes. Précisons toutefois que la participation des deux

parents aux programmes d'intervention engendre de meilleurs résultats quant à l'amélioration des comportements des enfants (Lundahl et al., 2007).

Selon la théorie de Bandura (1994), le degré de sentiment d'efficacité personnelle d'un individu déterminera le niveau d'effort qu'il déploiera face à une situation. Le sentiment d'efficacité personnelle parentale réfère à l'ensemble des croyances des parents concernant leurs capacités à organiser et à mettre en œuvre les tâches nécessaires à l'éducation des enfants (Salonen et al. 2009). Plusieurs études rapportent une association positive entre le sentiment d'efficacité personnelle des pères et l'engagement paternel, que ce soit autant au niveau de leur disponibilité, leur engagement dans les tâches ou encore le temps qu'ils passent avec leur enfant (Holmes and Huston 2010; Jacobs and Kelley 2006; Lee and Doherty 2007). Les pères possédant un meilleur sentiment d'efficacité personnelle en tant que parent sont plus enclins à s'engager, ce qui les amène ainsi à ressentir une meilleure satisfaction parentale. Le sentiment d'efficacité personnelle parentale semble donc être un bon prédicteur de l'engagement paternel (Kwok, Ling, Leung & Li, 2013). Cependant, la motivation des pères à s'engager est identifiée comme une variable essentielle à l'engagement paternel, motivation qui semble fortement influencée par les croyances parentales, mais dont les prédicteurs sont peu étudiés (Jacobs and Kelley 2006; Pleck et Masciadrelli, 2004).

Ainsi, les pères plus engagés rapportent un sentiment de compétence plus élevé. Mais leur engagement est influencé par leur sentiment d'efficacité personnelle. Les perceptions de compétence et l'engagement semble se renforcer l'un l'autre (Pleck et Masciadrelli, 2004).

L'engagement paternel dépend donc de multiples facteurs. Parmi ceux-ci, on retient les perceptions des rôles parentaux autant des pères que des mères qui influencent à leur tour, leurs attitudes respectives dans la relation coparentale et le sentiment de compétence ressenti par le père (Pleck & Masciadrelli, 2004). L'accord entre les deux parents sur le rôle paternel revêt une importance cruciale dans l'évitement de conflits et l'harmonie familiale (Lamb et Tamis-LeMonda, 2004).

En résumé, on retient de cette recension des écrits que les changements sociaux importants vécus au cours des dernières années affectent le fonctionnement de la famille et allouent une place centrale à la coparentalité. Celle-ci considère à la fois l'engagement de chacun des parents, la répartition des tâches mais également le soutien et le respect qu'ils s'apportent mutuellement. Les travaux menés auprès des pères établissent certains liens entre diverses dimensions relatives à cette coparentalité (perception des rôles, engagement paternel, sentiment de compétence parentale) mais plus rarement ces études ont intégrées l'ensemble de ces dimensions en adoptant à la fois la perspective des mères et des pères, et ce en prenant en compte à la fois des facteurs cognitifs et comportementaux.

2.4. Objectifs de la présente étude

Trois objectifs spécifiques sont poursuivis par cette étude exploratoire portant sur la coparentalité.

- 1) Documenter et comparer pour les mères et les pères leur perception des rôles parentaux et leur évaluation respective de l'engagement paternel

- 2) Décrire les liens existant entre les perceptions des rôles parentaux (mères/pères), l'engagement paternel (mères/pères) et le sentiment de compétence paternelle
- 3) Faire ressortir les liens existant entre l'alliance parentale et la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel et le sentiment de compétence paternelle.

CHAPITRE III
MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre vise à présenter les paramètres méthodologiques de l'étude. Il précise ainsi la provenance des données utilisées, les caractéristiques des participants, la description des instruments de mesure retenus aux fins de la présente étude ainsi que les stratégies d'analyse.

3.1. Provenance des données

Les données utilisées pour l'essai doctoral concernent une partie de celles colligées dans le cadre d'une étude de plus grande envergure portant sur l'évaluation d'impacts de « ProsPère »². Ce projet d'intervention s'inscrivait dans les initiatives de santé publique québécoise de promotion de la santé dans le champ de la petite enfance et de la famille. Dans une perspective de promotion et de soutien de l'engagement paternel, l'initiative d'intervention communautaire « ProsPère » s'appuie sur un modèle écosystémique des déterminants de l'engagement des pères auprès de leurs jeunes enfants. Deux communautés de la grande région de Montréal ont été ciblées afin d'y implanter des activités issues du modèle de promotion et de soutien de l'engagement paternel, soit les municipalités de Pointe-Calumet (communauté semi-rurale) et de Rosemont (communauté urbaine). Ces communautés étaient ciblées selon certains critères de vulnérabilité (indice de défavorisation, taux de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse) ainsi qu'en fonction du nombre de jeunes familles (enfants âgés entre 0 et 5 ans). Pour les fins de l'évaluation d'impacts de cette initiative, deux communautés témoins avaient été appariées, soit Mont-Laurier (pour Pointe-Calumet) et Verdun (pour Rosemont). Deux temps de mesure étaient disponibles pour certaines mesures (pré/post tests avec un écart de

² Un certificat éthique a été émis par le Comité d'éthique de la Recherche de l'Université du Québec en Outaouais pour l'analyse secondaire de données réalisée pour l'essai doctoral.

cinq années), alors que d'autres ont été colligées uniquement en post-test. Les données utilisées pour cet essai sont issues de la deuxième collecte de données (mesures post-test) pour les quatre communautés participantes.

3.2. Procédures de collecte

L'identification des familles était réalisée par une liste fournie par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ) permettant d'identifier toutes les familles ayant un enfant âgé entre 0 et 5 ans sur un territoire donné³. Préalablement aux visites dans les familles, un petit carton d'invitation leur était envoyé par la poste afin de les informer d'un « *Sondage auprès des jeunes familles* » qui aurait lieu prochainement sur leur territoire. Par la suite, en se référant à la liste des familles qui précisait les adresses, des assistants de recherche se présentaient à leur domicile. Celles qui acceptaient de participer étaient rencontrées en entrevues en face-à-face pour compléter les questionnaires. Les deux parents ont été questionnés verbalement à tour de rôles, en commençant par le père. Les sujets devaient pointer du doigt un chiffre sur une échelle collée sur un carton en face de lui, ceci dans l'objectif de contourner des problèmes de lecture éventuels ainsi que d'assurer la confidentialité des réponses données par les mères et les pères. L'entrevue durait environ deux heures, soit 75 minutes pour le père et 45 minutes pour la mère. Un formulaire de consentement a été signé préalablement pour chaque famille. De façon vraiment surprenante, un taux de participation de 67% a été observé.⁴ Dans les situations où aucune personne n'était présente au domicile lors du passage de l'assistant de recherche, un carton était

³ Une demande d'autorisation à la Commission d'accès de l'information (CAI) avait été effectuée pour l'obtention de cette liste.

⁴ Une compensation financière de 30\$ était allouée pour la participation à l'étude.

laissé afin de les informer et de les inviter à communiquer avec nous. Trois passages au domicile étaient convenus avant d'abandonner la participation de cette famille.

3.3. Participants

Pour l'essai doctoral, l'échantillon est composé de 399 familles (pères et mères) soit approximativement une centaine de familles par territoire. Tel que mentionné précédemment, il s'agit de l'échantillon recruté au deuxième temps de mesure. Les pères étaient âgés entre 19 et 63 ans ($M = 34,46$; $ÉT = 6,98$) et les mères entre 17 et 47 ans ($M = 30,45$; $ÉT = 5,83$). Les couples étaient ensemble depuis 1 an à 26 ans ($M = 7,75$; $ÉT = 4,73$) et affichaient un revenu familial inférieur à 40 000\$ pour 48% d'entre eux. Les familles étaient biparentales pour 72% d'entre elles alors que 28% étaient des familles recomposées.

3.4. Instruments de mesure

Pour l'atteinte des objectifs de la présente étude, cinq instruments de mesure ont été sélectionnés parmi ceux de l'étude originale. Une brève description de ceux-ci sera effectuée en y précisant le répondant associé. Malheureusement, pour l'évaluation d'impacts de ProSPère, il a été choisi de ne pas administrer tous les instruments aux mères et aux pères de manière à ne pas surcharger le répondant lors de l'entrevue. Cette situation limite pour notre étude, l'utilité certaine d'avoir pu bénéficier pour tous les instruments des évaluations maternelles et paternelles.

3.4.1. Perception des rôles parentaux

Afin de mesurer la perception des pères et des mères de leur rôle en tant que parent, cette étude a repris et adapté le questionnaire développé par Beitel et Parke (1998) qui visait à identifier les attitudes des mères au regard de l'engagement paternel. Afin de développer ce questionnaire, Beitel et Parke (1998) se sont inspirés de deux échelles existantes, soit *The Perception of Parenthood Scale* de Navratil-Kline (1984) et du *Role of the Father Questionnaire* de Palkovitz (1984). Des analyses factorielles leur ont permis de réduire progressivement leur questionnaire de 116 items à 15 items illustrant cinq facteurs principaux, soit : 1) l'évaluation de la mère de la motivation du père à prendre soin de l'enfant, 2) la croyance dans l'habileté innée des mères à s'occuper des enfants, 3) l'évaluation de la mère des habiletés parentales du père, 4) les critiques et jugements de la mère face à la qualité des soins donnés par le père et 5) la valeur favorable de la mère envers l'importance du rôle du père. Le questionnaire était essentiellement désigné pour une évaluation maternelle des rôles parentaux. Il a été adapté par l'équipe ProsPère afin de correspondre à l'évaluation des perceptions des rôles du père et de la mère. Ainsi, la version pour le père comprend 15 questions regroupées sous quatre échelles. La version pour les mères, quant à elle, est composée de 16 items répartis sous cinq échelles. Les quatre échelles utilisées pour les mères et les pères sont 1) la croyance dans l'habileté innée des mères à s'occuper d'un enfant (4 items, ex : « *Les femmes s'occupent mieux des jeunes enfants (0-2 ans) que les hommes à cause de leur instinct maternel.* », 2) les attitudes de résistance de la part de la mère sur l'engagement du père (3 items pour la version père, ex : « *Ma conjointe a souvent tendance à penser que je ne fais pas les choses de la bonne manière.* » et 2 items pour la mère, ex : « *Il m'arrive souvent de penser que mon conjoint ne fait pas les choses de la bonne manière*

avec les enfants. »), 3) l'introspection portée sur le rôle paternel en regard de l'environnement, appelé environnement pro-père dans les analyses (5 items pour la version père, ex : « *Je porte une grande attention aux pères qui sont avec leurs enfants.* » et 3 items pour la mère, ex : « *J'ai l'impression que je remarque davantage ce que les pères font avec leurs enfants* »), et 4) la croyance d'une spécificité des rôles mère/père (3 items, ex : « *La mère apporte la tendresse, le père représente l'autorité.* »). La version pour la mère contient une cinquième échelle illustrant la perception de la mère quant à l'engagement volontaire du père avec l'enfant (4 items) (p.ex. « *Pour que mon conjoint s'occupe des enfants, je dois le lui demander* ». Le questionnaire de perception de rôles parentaux utilise une échelle de type Likert à quatre points sur le niveau d'accord du parent avec l'énoncé, allant de 1 (fortement d'accord) à 5 (fortement en désaccord)⁵. Les qualités psychométriques de la version francophone utilisée pour les pères et les mères dans le cadre de l'étude évaluative d'impacts de ProsPère démontrent une bonne consistance interne des échelles qui varie de 0,67 à 0,91 (pères) et de 0,71 à 0,88 (mères).

3.4.2. Sentiment de compétence parentale

Afin de mesurer le sentiment de compétence parentale perçu par le père, une version modifiée du « Questionnaire d'auto-évaluation de la compétence parentale » (Q.A.E.C.E.P.) a été utilisée. Ce questionnaire est une traduction et adaptation du « *Parenting Sense of Competence* » de Gibault-Wallston (1977) effectuée par Terrisse et Trudelle (1988). Il est composé de 16 énoncés que le père évalue selon une échelle de cotation à 6 point (1 : tout à fait

⁵ Pour le calcul des échelles, certains items ont été recodés.

d'accord – 6 : tout à fait en désaccord)⁶. Les items sont regroupés sous deux sous-échelles soient : le sentiment d'efficacité (7 items) et la satisfaction (9 items). Les coefficients de consistance interne pour les deux échelles varient de 0,76 à 0,75 respectivement (Johnson et Mash, 1989) et la stabilité temporelle à six mois d'intervalle est de 0,62. Pour la présente étude, seul le score global de sentiment de compétence est utilisé. Il est important de noter que ce questionnaire est complété uniquement par le père.

3.4.3. Engagement paternel

Le questionnaire d'engagement paternel (QEP) utilisé a été spécifiquement créé lors du projet ProsPère en raison de l'absence d'outils permettant de mesurer toutes les dimensions d'engagement paternel telles que définies dans le projet. Ainsi, bien que s'inspirant d'outils existants (tels que le *Parental Involvement in Child Care Index* de Radin, 1981), de nouveaux items sont ajoutés afin de mieux respecter la définition de l'engagement paternel proposé par ProsPère. La version finale du questionnaire comporte donc 52 items regroupant six dimensions de l'engagement paternel : 1) le soutien affectif (12 items représentant les comportements qui visent à communiquer à l'enfant qu'il est apprécié, aimé, protégé et soutenu), 2) l'ouverture au monde (9 items représentant les comportements qui visent à encourager l'enfant à initier, participer à des activités ou des nouveaux jeux, en participant ou non), 3) les soins physiques (9 items représentant les comportements qui visent à donner les soins de base, d'hygiène et de santé à l'enfant), 4) les jeux physiques (7 items représentant les comportements observés

⁶ Lors de l'analyse, l'échelle de cotation a été inversée (recodée) afin de faciliter l'interprétation des scores (un score élevé est associé à un plus grand sentiment de compétence)

principalement lors d'activités de jeux avec l'enfant qui permettent le contact physique, incluant le rire), 5) l'évocation (6 items représentant les comportements qui témoignent que l'enfant occupe les pensées du parent sans que ce dernier soit présent), 6) la discipline (4 items représentant les comportements qui visent à corriger les comportements de l'enfant que le parent juge inappropriés), et 7) les tâches domestiques (5 items représentant la participation à la réalisation de tâches domestiques traditionnellement assumées par les femmes). Le QEP est administré aux pères et aux mères. Précisons que la mère évalue ici la perception qu'elle a de l'engagement du père et non de son engagement à elle. L'échelle d'évocation n'est toutefois pas présente dans la version pour les mères. Selon les items, deux échelles de cotation sont utilisées. La première partie du questionnaire consiste à déterminer la fréquence absolue d'une activité parentale courante sur une échelle à 6 points de cotation (1 : Jamais, 2 : Une fois par mois, 3 : De 2 à 3 fois par mois, 4 : Une fois par semaine, 5 : Plusieurs fois par semaine et 6 : Chaque jour). La seconde partie du questionnaire adopte une échelle de fréquence relative à 5 points pour les activités plus occasionnelles ou difficilement quantifiables dans le temps telles que « Rassurer votre enfant lorsqu'il a peur » (1 : Jamais, 2 : À l'occasion, 3 : Régulièrement, 4 : Souvent et 5 : Très souvent).

L'analyse factorielle réalisée à partir de l'ensemble des items du questionnaire d'engagement paternel, effectuée par Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau et Bouchard (2000), a permis d'identifier six dimensions de l'engagement paternel, soit le soutien affectif, l'ouverture au monde, les soins physiques, les jeux physiques, l'évocation et la discipline. La consistance interne des différentes échelles telles qu'évaluée par un Alpha de Cronbach est satisfaisante et

varie de 0,67 à 0,82. La stabilité temporelle de l'instrument sur une période de quatre semaines est de 0,82 (n=33).

3.4.4. Alliance parentale

Le *Parenting Alliance Inventory* (PAI) a été utilisé uniquement auprès des mères (Abidin & Brunner, 1995). L'alliance parentale est un concept créé par Weissman et Cohen (1985) pour décrire la partie de la relation conjugale qui a trait à la parentalité et à l'éducation des enfants (Abidin & Brunner, 1995), faisant donc référence à la coparentalité. Le PAI comporte une seule échelle de 20 items, cotés sur une échelle de type Likert allant de 1 (Fortement en accord) à 5 (Fortement en désaccord)⁷. La cohérence interne de l'instrument est élevée ($\alpha = 0,97$). La validité de convergence de cet outil tend à être confirmé par ses scores obtenus qui ont été mis en lien avec les scores d'ajustement marital des mères et des pères ainsi qu'avec les scores des parents à la sous-échelle relation conjugale de l'échelle de stress parental (Abidin et Brunner, 1995). À l'inverse, on retrouve selon ces auteurs, une relation négative entre le score au PAI et le score total de stress parental, ce qui soutient sa validité discriminante. |

3.5. Stratégies d'analyses statistiques

Cette recherche se veut une étude exploratoire des différents liens existants entre la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel, le sentiment de compétence parentale et

⁷ A nouveau, l'échelle de cotation a été inversée (recodée) afin qu'un score élevé soit interprété comme une meilleure alliance parentale.

l'alliance parentale (représentant la coparentalité). Les analyses visent une description plus détaillée de ces liens en fonction des diverses spécificités opérationnalisées par les sous-échelles des différents instruments de mesure utilisés.

Dans cette perspective exploratoire, des corrélations de Pearson seront réalisées entre les sous-échelles de la perception des rôles parentaux, les sous-échelles de l'engagement paternel, le sentiment de compétence parentale et l'alliance parentale. Les questionnaires de la perception des rôles parentaux et de l'engagement paternel ayant été complétés par les deux parents séparément, des analyses comparatives de type test-t pairé ont été effectuées afin de vérifier les similitudes ou les écarts obtenus selon que l'évaluation ait été faite par les mères ou par les pères.

CHAPITRE IV
RÉSULTATS

En respect des trois objectifs poursuivis par cette étude, les résultats seront regroupés sous trois sections principales. La première section rapporte les résultats des tests-t pairés (mères et pères) et les corrélations entre les diverses échelles provenant des questionnaires répondus par les deux parents, soit celui de la perception des rôles parentaux et celui de l'engagement paternel. La deuxième section présente les résultats des analyses corrélationnelles entre le sentiment de compétence, la perception des rôles et l'engagement paternel. Et enfin, la troisième section fournit les résultats des analyses corrélationnelles entre l'alliance parentale et les autres variables de l'étude.

Afin, d'éviter l'erreur de type 1, la correction de Bonferroni a été appliquée pour les tests-t pairés, ajustant ainsi le seuil de signification à 0,01 (0,05/4).

4.1. Similitudes des perceptions entre les mères et les pères

4.1.1. Perception des rôles parentaux.

Le tableau 1 présente les résultats des tests-t pairés et des corrélations effectuées entre les réponses des pères et des mères en ce qui concerne leur perception des rôles parentaux. La moyenne globale ainsi que les quatre sous-échelles de l'instrument sont comparées et corrélées.

Tableau 1 : *Comparaison des moyennes des dimensions de la perception des rôles parentaux selon les pères et les mères et corrélations*

Perception des rôles parentaux	Moyenne		T-test pairés T(398)	Corrélations (n=399)
	Pères	Mères		
Instinct maternel	2,53	2,46	-1,68 marg	0,38***
Résistance de la mère	2,23	2,67	-15,0***	0,12***
Environnement pro-père	2,92	3,00	-1,96 *	0,15***
Spécificité mère-père	2,49	2,47	0,5	0,28***

marg.: marginalement significatif (0,09); * $p < 0,01$ *** $p < 0,001$ bilatéral.

Malgré une certaine convergence des évaluations maternelles et paternelles, observée par les corrélations toutes significatives obtenues pour les quatre sous-échelles, de façon intéressante, les résultats font ressortir certaines distinctions entre les mères et les pères quant à leur perception des rôles parentaux. La différence particulièrement significative observée concerne un plus grand accord des mères ($t(398) = -15,0; p < 0,001$) à se percevoir réticente ou inquiète quant à l'engagement des pères (ex. « *Il m'arrive souvent de penser que mon conjoint ne fait pas les choses de la bonne manière avec les enfants* ») ce qui aurait pour effet de limiter la place qu'elle leur alloue. Par contre, les mères semblent être plus sensibles à porter attention aux pères dans leur environnement ($t(398) = -1,96; p < 0,01$). Bien que la distinction soit marginalement significative, les pères semblent davantage croire en l'existence d'un instinct maternel qui leur permettrait de mieux s'occuper des enfants. On observe que les parents reconnaissent tous deux, une spécificité de leur rôle dans le développement de leur enfant.

4.1.2. Engagement paternel

Le tableau 2 présente les résultats des tests-t pairés et des corrélations effectués entre les réponses des pères et des mères en ce qui concerne les dimensions de l'engagement paternel. Les six sous-échelles de l'instrument correspondant aux réponses des pères et des mères sont comparées et corrélées. Il est à noter que la sous-échelle d'Évocation n'est pas présente considérant qu'elle apparaît uniquement dans le questionnaire des pères en raison de sa nature.

Tableau 2 : Comparaison des moyennes des dimensions de l'engagement paternel selon les pères et les mères et corrélations

Engagement paternel	Moyenne Pères	Mères	T-test pairés T(398)	Corrélations (n=399)
Soutien affectif	3,79	3,86	-1,6	0,36***
Ouverture au monde	3,68	3,64	0,9	0,48***
Soins physiques	3,90	3,81	3,0**	0,69***
Jeux physiques	5,31	5,36	-1,3	0,42***
Discipline	3,85	4,28	-4,4***	0,18***
Tâches domestiques	4,04	3,81	5,4***	0,69***

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$ bilatéral.

Les résultats indiquent des différences significatives sur la moitié des échelles d'engagement paternel. Pour deux de ces échelles, les pères évaluent leur engagement à la hausse comparativement à la perception qu'en ont les mères soit en regard des *Soins physiques* ($t = 3,0$; $p < 0,01$) et dans les *Tâches domestiques* ($t = 5,36$; $p < 0,001$). Sur le plan de la discipline,

la différence significative obtenue démontre que les mères considèrent les pères plus engagés dans les comportements de discipline avec l'enfant. Aucune différence de perception n'est notée entre les mères et les pères quant à l'engagement de ce dernier sur les plans du soutien affectif, de l'ouverture au monde et des jeux physiques, des dimensions qui sont généralement plus reconnues comme spécifiques aux pères à l'exception du soutien affectif.

Toutes les sous-échelles de l'engagement paternel présentent des corrélations significatives entre les réponses des pères et des mères, les sous-échelles des soins physiques ($r = 0,69; p < 0,001$) et des tâches domestiques ($r = 0,69; p < 0,001$) étant les plus élevées.

4.2. Liens existant entre le sentiment de compétence parentale, la perception des rôles et l'engagement paternel

Au-delà des distinctions ou similitudes pouvant exister entre les perceptions des mères et des pères, il apparaissait intéressant de se questionner sur les liens possibles entre diverses dimensions de l'exercice de la parentalité portant à la fois sur des variables de types cognitives (sentiment de compétence ou perception des rôles parentaux) ou comportementale (engagement paternel).

4.2.1. Sentiment de compétence parentale et perception des rôles.

Le tableau 3 présente les résultats des corrélations de Pearson obtenues entre l'échelle de sentiment de compétence parentale du père et les sous-échelles du questionnaire de perception des rôles parentaux telles qu'évaluées par les pères et par les mères.

Tableau 3 : *Corrélations de Pearson entre le sentiment de compétence parentale du père et la perception des rôles parentaux telle qu'évaluée par le père ou par la mère*

Perception des rôles parentaux	Sentiment compétence (avec éval. pères) n=399	Sentiment de compétence (avec éval. mères) n=399
Inné (instinct maternel)	-0,25***	-0,22***
Résistance mère	-0,39***	-0,39***
Environ. Pro-Père	0,17***	-0,006
Spécificité	-0,16***	-0,11*
Participation volontaire du père	-0,11*

* p < 0,05 ** p < 0,01 ***p < 0,001 bilatéral.

En ce qui concerne les évaluations faites par les pères, des corrélations faibles mais très significatives sont obtenues pour toutes les sous-échelles du questionnaire de perception des rôles. En conformité aux attentes, les pères qui croient davantage en l'existence d'un instinct maternel et qui perçoivent une certaine résistance de la mère se sentent moins compétents. Il est toutefois plus surprenant de constater que le fait d'être en accord avec la spécificité des rôles soit associé à un sentiment moindre de compétence paternelle, de même pour le fait de porter plus attention à ce que font les pères dans leur environnement direct.

Pour les résultats des évaluations maternelles de la perception des rôles parentaux et le sentiment de compétence des pères, ceux-ci sont un peu moins prononcés, mais vont dans le même sens que ceux obtenus par les pères. Ainsi, la croyance des mères en la présence d'un instinct maternel est liée négativement de manière significative avec le sentiment de compétence du père ($r = -0,22; p < 0,001$). Il est intéressant de noter que la perception de la mère d'une spécificité dans les rôles entretient également un lien significatif avec le sentiment de compétence du père de manière négative ($r = -0,11; p < 0,05$). De plus, l'échelle de perception d'*Engagement volontaire du père* avec la mère, exclusif au questionnaire de la mère, présente une relation négative significative avec le sentiment de compétence paternelle ($r = -0,11; p < 0,05$). Ainsi, lorsque les pères se sentent moins compétents, ils sont moins enclins à participer de manière volontaire dans les soins de l'enfant (ex : « *Pour que mon conjoint s'occupe des enfants, je dois lui demander* »).

4.2.2. Sentiment de compétence et engagement paternel.

Le tableau 4 présente les résultats des corrélations de Pearson obtenues entre l'échelle de sentiment de compétence parentale du père et les sous-échelles du questionnaire de l'engagement paternel. Les résultats se divisent également en deux parties, présentant ainsi les scores pour les réponses du père, puis celle de la mère.

Tableau 4 : *Corrélations de Pearson entre le sentiment de compétence parentale du père et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère*

Engagement paternel	Sentiment compétence (avec éval. pères) n=399	Sentiment de compétence (avec éval. mères) n=399
Soutien affectif	0,24***	0,27***
Ouverture au monde	0,30***	0,31***
Soins physiques	0,20***	0,24***
Jeux physiques	0,21***	0,24***
Discipline	-0,15**	0,02
Tâches domestiques	0,15**	0,19***
Évocation	0,19**	---

* p < 0,05 ** p < 0,01 ***p < 0,001 bilatéral.

Bien que les corrélations soient souvent peu élevées, tel qu'attendu, les résultats présentent des liens très significatifs de nature positive entre toutes les sous-échelles de l'engagement paternel et le sentiment de compétence parentale du père. La seule exception concerne la sous-échelle de la *Discipline* chez les pères, et ce, autant pour les réponses des pères que des mères au questionnaire d'engagement paternel. Les résultats indiquent donc que le sentiment de compétence parentale ressenti par le père est en lien direct avec la perception d'engagement paternel tel qu'évaluée par le père et par la mère au niveau du soutien affectif, de l'ouverture au monde, des soins physiques, des jeux physiques, de l'évocation (pour le père) et des tâches domestiques. Quant à la sous-échelle de discipline, il semble que les pères se sentant compétents se perçoivent moins engagés dans les comportements de discipline avec leur enfant.

4.2.3. Perception du père des rôles parentaux et engagement paternel.

Le tableau 5 présente les résultats des corrélations de Pearson obtenues entre les sous-échelles du questionnaire de perception des rôles parentaux complété par le père et les sous-échelles du questionnaire de l'engagement paternel telles qu'évaluées par les pères et par les mères.

Tableau 5 : *Corrélations de Pearson entre la perception des rôles parentaux du père et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère*

Engagement paternel (n=399) ^a	Perception du rôle parental (évalué par le père)			
	Instinct maternel	Résistance de la mère	Environnement pro-père	Spécificité mère-père
Soutien affectif	-0,053	-0,25**	0,15***	-0,04
Ouverture au monde	-0,090	-0,21**	0,18***	-0,16**
Soins physiques	-0,217***	-0,15**	0,19***	-0,15**
Jeux physiques	-0,145**	-0,17**	0,12**	-0,15**
Évocation	-0,076	-0,16**	0,23***	-0,08
Discipline (n=376)	-0,046	0,035	0,03	0,05
Tâches domestiques	-0,148**	-0,09	0,09	-0,195***

^a à moins d'indication particulière *p < 0,05. **p < 0,01. ***p < 0,001 bilatéral

Tableau 5 (suite): *Corrélations de Pearson entre la perception des rôles parentaux du père et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère*

Engagement paternel		Perception du rôle parental (évalué par le père)		
(n=399) ^a				
Évalué par la mère	Instinct maternel	Résistance de la mère	Environnement pro-père	Spécificité mère-père
Soutien affectif	-0,074	-0,22**	0,08	-0,040
Ouverture au monde	-0,088	-0,21**	0,14**	-0,11*
Soins physiques	-0,142**	-0,20 **	0,15**	-0,09
Jeux physiques	-0,096*	-0,21***	0,02	0,02
Discipline (n=387)	-0,033	-0,07	-0,02	-0,03
Tâches domestiques	-0,115*	-0,11*	0,13*	-0,14**

^a à moins d'indication particulière *p < 0,05. **p < 0,01. ***p < 0,001 bilatéral

A nouveau, les résultats démontrent des liens significatifs entre la perception des pères de leur rôle parental et leur engagement auprès de leur enfant. Les pères sont plus engagés dans les soins physiques, les jeux physiques et les tâches domestiques lorsqu'ils perçoivent moins la présence d'un instinct maternel chez les mères. Ils sont également plus engagés dans toutes les dimensions exceptées la discipline et les tâches domestiques, lorsqu'ils perçoivent moins de résistance chez la mère face à leur engagement, et qu'ils sont plus sensibles aux pères dans leur environnement (un score faible représentant un grand niveau d'accord sur cette échelle). De plus, lorsque les pères perçoivent une spécificité des rôles mère/père, ils sont moins engagés au niveau des dimensions de l'ouverture au monde, des soins physiques, des jeux physiques et des tâches

domestiques. Il est à noter qu'aucun lien n'est observé en regard de l'engagement dans la sphère de la discipline.

Dans l'ensemble, moins de liens sont notés entre l'évaluation de l'engagement paternel fait par les mères et la perception que les pères ont des rôles parentaux. Ces liens sont toutefois similaires à ceux décrits précédemment. Ces résultats étaient prévisibles considérant l'évaluation provenant de deux sources distinctes.

4.2.4. Perception de la mère des rôles parentaux et engagement paternel.

Le tableau 6 présente les résultats des corrélations de Pearson obtenues entre les sous-échelles du questionnaire de sentiment de perception des rôles parentaux complété par la mère et les sous-échelles du questionnaire de l'engagement paternel des deux parents.

Tableau 6 : *Corrélations de Pearson entre la perception des rôles parentaux de la mère et l'engagement paternel selon le regard du père et de la mère*

Eng. paternel (n=399) ^a	Perception du rôle parental (évalué par la mère)				
Évalué par le père	Instinct maternel	Résistance de la mère	Environ. pro-père	Spécif M/P	Part. volontaire
Soutien affectif	-0,07	-0,25	0,00	-0,06	-0,03
Ouverture au monde	-0,11*	-0,21	0,04	-0,10*	-0,08
Soins physiques	-0,24***	0,17***	-0,01	-0,14*	-0,18***
Jeux physiques	-0,13**	0,05	0,03	0,00	0,00
Évocation	-0,14**	-0,09	0,05	-0,07	-0,03
Discipline (n=376)	-0,02	0,02	-0,02	0,00	-0,07
Tâches domestiques	-0,18***	0,14**	0,03	-0,14**	-0,14**
Évalué par la mère					
Soutien affectif	-0,18***	-0,05	0,11*	-0,10*	-0,17***
Ouverture au monde	-0,16***	0,00	0,12*	-0,05	-0,12*
Soins physiques	-0,29***	0,17***	-0,02	-0,16***	-0,26***
Jeux physiques	-0,19**	0,09	0,05	0,10*	-0,09
Discipline (n=387)	0,04	0,02	-0,04	0,03	0,06
Tâches domestiques	-0,22***	0,11*	-0,05	-0,15**	-0,19***

^a à moins d'indication particulière *p < 0,05. **p < 0,01. ***p < 0,001. (bilatéral)

On remarque que les résultats obtenus sont plus nombreux lorsqu'il s'agit d'évaluation réalisée par un même répondant (perception de la mère des rôles parentaux et évaluation par la mère de l'engagement paternel). En regard des rôles parentaux, les dimensions d'instinct maternel, de spécificité des rôles et de participation volontaire du père semblent plus centrales. Ainsi, lorsque les mères sont plutôt en accord avec la notion d'instinct maternel, ou encore qu'elles reconnaissent davantage la spécificité des rôles parentaux, elles perçoivent les pères comme étant moins engagés. À l'inverse, elles perçoivent les pères comme étant plus engagés lorsqu'ils participent de manière volontaire aux tâches (un score élevé signifie une participation non-volontaire du père expliquant ainsi la corrélation négative). De plus, lorsque les mères se perçoivent plus résistantes face à l'engagement du père, elles considèrent les pères plus engagés dans les soins physiques et les tâches domestiques.

En ce qui concerne l'engagement paternel rapporté par les pères, il apparaît en lien inverse avec la croyance d'un instinct maternel inné par les mères, et ce dans toutes les dimensions exceptées la discipline. D'ailleurs, encore ici, la dimension d'engagement dans la discipline n'affiche aucun lien significatif avec aucune des autres variables. Il est intéressant d'observer le même lien significatif entre l'engagement des pères dans les tâches domestiques et les soins physiques et la résistance des mères. De plus, la croyance d'une spécificité des rôles semblent inversement en lien avec l'engagement du père dans les dimensions d'ouverture au monde de l'enfant, les soins physiques et les tâches domestiques. Enfin, les pères rapportent être significativement plus engagés dans les tâches domestiques et les soins physiques donnés à l'enfant lorsque les mères les perçoivent comme participant aux tâches de manière volontaire.

4.3. Liens existant entre l'alliance parentale, le sentiment de compétence, la perception des rôles et l'engagement paternel

Il est important de préciser à nouveau que l'alliance parentale a été évaluée uniquement auprès des mères. Cette dimension de coparentalité est mise en relation avec les variables cognitives (perception des rôles et sentiment de compétence) et comportementale (engagement paternel) qui influencent l'exercice de la parentalité. Le tableau 7 présente la synthèse des corrélations obtenues entre l'alliance parentale et les autres variables caractéristiques de la parentalité.

Tableau 7 : *Corrélations de Pearson entre l'alliance parentale (évaluée par la mère), la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel et le sentiment de compétence parentale*

	Alliance parentale (mère)	
	Évalué par pères	Évalué par mères
Perception des rôles parentaux		
Inné (instinct maternel)	-0,12*	-0,12*
Résistance	-0,07	0,06
Environnement pro-père	-0,09	-0,02
Spécificité M/P	0,04	0,02
Participation volontaire père	---	0,17***

* p < 0,05 ** p < 0,01 ***p < 0,001 bilatéral.

Tableau 7 (suite): *Corrélations de Pearson entre l'alliance parentale (évaluée par la mère), la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel et le sentiment de compétence parentale*

	Alliance parentale (mère)	
	Évalué par pères	Évalué par mères
Engagement paternel		
Soutien affectif	0,10*	0,23***
Ouverture au monde	0,13*	0,30***
Soins physiques	0,05	0,17***
Jeux physiques	0,07	0,14**
Évocation	0,20***	---
Discipline	-0,19	0,15**
Tâches domestiques	0,05	0,11*
Sentiment de compétence paternelle		
	0,77***	-----

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$ bilatéral.

Dans un premier temps, les résultats démontrent des relations plus étroites liant l'alliance parentale perçue par les mères et l'engagement paternel (évalué par les mères et les pères). Il en est de même du sentiment de compétence paternelle. Sans présumer de la direction du lien obtenu, on peut penser que plus le père est engagé, meilleure est la perception de la mère de l'alliance parentale.

En regard de perception des rôles parentaux, la dimension relative à l'instinct maternel semble plus importante. Les parents (mères et pères) qui sont en désaccord avec cette notion innée favoriseraient une meilleure alliance parentale telle que perçue ici par la mère. La dimension de participation volontaire du père est tout particulièrement intéressante puisqu'elle nuance le concept d'engagement selon que celui-ci est attribuable au désir du père d'être plus présent et non à une pression exercée par la conjointe.

CHAPITRE V

DISCUSSION

La présente étude était de nature exploratoire. Elle visait trois objectifs principaux soit : 1) documenter et comparer les réponses des mères et des pères à des questions concernant leur perception des rôles parentaux et leur évaluation respective de l'engagement paternel, 2) décrire les liens existant entre les perceptions des rôles parentaux (mères/pères), l'engagement paternel (mères/pères) et le sentiment de compétence paternelle et 3) faire ressortir les liens existant entre l'alliance parentale (coparentalité) et la perception des rôles parentaux, l'engagement paternel et le sentiment de compétence paternelle.

Plusieurs auteurs insistent sur la pertinence d'utiliser des mesures de nature comportementale et cognitive afin d'étudier plus précisément les facteurs d'engagement parental, soulignant les résultats peu significatifs qui découlent des mesures objectives seules (telles l'accessibilité du père par exemple) comme mesure de l'engagement paternel (Dubeau, et al., 2007; Pleck & Masciadrelli, 2004). Dans la présente étude, l'utilisation des variables de natures cognitive et comportementale a été privilégiée, afin de mesurer des variables basées sur des processus internes : le sentiment de compétence paternelle et les croyances sur les rôles parentaux, et des variables observables : l'engagement.

5.1. Similitudes et distinctions entre la perception des parents sur le rôle et l'engagement paternel

5.1.1. Perceptions des rôles parentaux.

Dans les résultats observés, la perception des rôles présente peu de différence entre les deux parents, quoique le père ressent significativement plus fortement la critique et le jugement de la part de sa conjointe sur son rôle que cette dernière ne le rapporte. Cette échelle fait référence au rôle de sentinelle (attitudes de "*gatekeeping*") de la mère que Fagan et Barnett (2003) décrivent comme étant les préférences et les tentatives de la mère à restreindre le père dans son engagement auprès des enfants. Plusieurs femmes sont encore réticentes à permettre un plus grand engagement de la part du père, et ce, pour diverses raisons. Elles s'inquiètent de la compétence parentale de leur conjoint, mais aussi de perdre la maîtrise du foyer, domaine dans lequel elles exercent beaucoup de pouvoir. Il leur est difficile de changer leurs critères concernant l'entretien de la maison par exemple, ou encore leur façon de prendre soin de leur enfant. Pour Saini et ses collègues (2016), ce rôle de sentinelle peut aussi avoir un objectif de protection de l'enfant ou d'une plus grande efficacité dans l'exécution des diverses tâches. Ces attitudes sont toutefois, de manière non surprenante, associées à un frein dans l'engagement paternel (Allen et Hawkins, 1999). Turcotte et Gaudet (2009) évoquent que le rôle de sentinelle est peu documenté et mériterait d'être investigué davantage. Beitel et Parke (1998) avancent que plus la mère a une perception positive de la motivation et de la compétence de son conjoint à prendre soin des enfants, plus il aura tendance à s'investir dans son rôle de parent. D'autres études viennent corroborer cette affirmation (Turcotte, et Gaudet, 2009).

Les résultats de la présente étude affichent un accord significatif entre les parents en ce qui concerne la croyance d'un instinct maternel, les pères ayant même tendance à tendre davantage vers cette vision des choses. Ce résultat laisse présumer que la vision traditionnelle de la mère détenant l'expertise de l'éducation et des soins donnés aux enfants, est encore bien

ancrée dans les croyances, alors que la société actuelle prône un engagement accru des pères dans leur rôle parental et le partage des tâches. Ce décalage est porteur de confusion pour les hommes dans le rôle de père. Ce résultat est également important pour la suite des analyses puisque Beitel et Parke (1998) mettent en évidence qu'une croyance en une différence innée entre le potentiel des mères et des pères a un effet négatif sur l'engagement paternel. Dans la même lignée, les croyances en la présence d'une spécificité des rôles convergent entre les mères et les pères. On peut interpréter ce résultat comme la présence d'une bonne homogénéité des couples quant à leur croyance sur leur rôle dans la vie de l'enfant, engendrant potentiellement moins de conflits.

5.1.2. Engagement paternel.

En ce qui concerne la comparaison des résultats père-mère sur les dimensions de l'engagement paternel, encore une fois, les résultats présentent une bonne convergence, affichant des corrélations très significatives pour toutes les sous-échelles. Cependant, quelques différences sont observées. Ainsi, la mère considère l'engagement du père dans la discipline plus important, alors que le père rapporte un plus grand engagement dans les soins physiques et les tâches domestiques. Une évaluation provenant des mères autant que des pères est enrichissante car elle permet de nuancer les résultats obtenus. Plusieurs études incluant les mères et les pères, démontrent que le parent (que ce soit la mère ou le père) évalue à la hausse son engagement en comparaison de l'évaluation faite par l'autre parent (Dubeau et al., 2007; Pleck & Masciadrelli, 2004). Il est difficile à déterminer s'il s'agit d'une surévaluation du parent répondant en regard de son engagement ou d'une sous-évaluation de la part du second parent, mais il est probable

qu'une combinaison des deux serait un reflet plus juste de la réalité. Dans la présente étude, les trois différences significatives obtenues concernent des tâches plus traditionnelles du père (discipline) et de la mère (soins physiques et tâches domestiques). Ainsi, on peut se demander, s'il ne s'agit pas là d'une expression du rôle de sentinelle de la mère. Selon Gaunt (2008), le rôle de sentinelle maternel assurerait à la mère le maintien de son pouvoir relié aux responsabilités relatives au travail familial, qui lui apporterait une source de valorisation et une occasion de s'affirmer en tant que femme et mère. Dans cette vision, il deviendrait potentiellement dangereux pour la mère de reconnaître l'engagement paternel dans ces domaines plus traditionnels.

Aucune différence de perception n'émerge entre les mères et les pères quant à l'engagement de ces derniers sur les plans du soutien affectif, de l'ouverture au monde et des jeux physiques, des dimensions qui sont reconnues comme étant plus spécifiques aux pères à l'exception du soutien affectif.

5.2. Liens observés entre le sentiment de compétence, les perceptions des rôles parentaux et l'engagement paternel

5.2.1. Liens entre le sentiment de compétence parentale et la perception des rôles des mères et des pères.

Les réponses des pères affichent des corrélations significatives entre toutes les sous-échelles de perception des rôles et le sentiment de compétence. Ainsi, tel qu'attendu, une attitude de résistance de la part des mères est liée à un moindre sentiment de compétence parentale pour

le père. Dans les études, le sentiment de compétence est toujours mis en lien avec l'engagement paternel, qui lui-même est influencé par la résistance des mères (Fagan & Barnett, 2003; Turcotte, et al., 2001). Ainsi, il sera intéressant d'examiner les résultats obtenus plus loin dans l'étude, entre les dimensions de l'engagement paternel et les perceptions des rôles, à savoir dans quelle mesure, la résistance de la mère affecte l'engagement paternel et dans quels domaines particuliers de l'engagement. Tel qu'attendu également, un bon sentiment de compétence chez le père est associé à la perception chez la mère d'une participation volontaire dans son rôle de parent. Les pères étant plus motivés à s'engager dans leur rôle de parent ont une meilleure confiance dans leurs habiletés parentales (Pleck & Masciadrelli, 2004).

De même, le niveau d'accord des pères avec la notion d'instinct maternel ainsi que la présence d'une spécificité des rôles sont associés à un moindre sentiment de compétence paternelle. Les résultats des mères vont dans le même sens, soit que leurs croyances dans ces deux dimensions influencent le sentiment de compétence des pères. Il semble ici que de manière attendue, la vision traditionnelle des rôles parentaux soit nuisible à l'épanouissement des pères dans leur sentiment de compétence. Une vision traditionnelle des rôles est directement issue de la croyance que les mères sont instinctivement meilleures dans l'éducation et les soins donnés aux enfants, et que les rôles des parents doivent être partagés en ce sens. Cela laisse peu de places aux pères qui, d'une part, on peut le supposer, ont la perception de commencer avec un handicap dès la naissance de leur enfant (ne possédant pas cet instinct), et d'autre part, ne peuvent faire l'expérience de leur compétence lorsque leur rôle de parent est relégué de manière traditionnelle à des fonctions plus distales des soins de l'enfant (pourvoyeur, jeux physiques, discipline). Or, le sentiment de compétence ne peut se développer que par l'expérience qui nécessite l'engagement

du père. Pleck et Masciadrelli (2004) rapportent qu'il existe peu d'études sur le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel, particulièrement en ce qui a trait à leur motivation de s'engager. Les croyances sur les rôles parentaux semblent jouer un rôle important dans cette relation. Il est important de rappeler que les relations entre les dimensions explorées évoluent de manière bidirectionnelle et dynamique avec les autres facteurs de la coparentalité (Mangelsdorf, Laxman, & Jessee, 2011; Rouyer, et al., 2007). Un résultat surprenant est l'association entre la baisse du sentiment de compétence paternelle et le fait que les pères portent une attention particulière aux autres pères autour d'eux. Une interprétation possible pourrait être l'autocritique négative des pères qui résulterait des observations et des réflexions sur les pères autour d'eux, engendrant une baisse de leur sentiment de compétence. Mais les informations disponibles ne permettent pas d'en venir à ces conclusions.

5.2.2. Liens entre le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel évalué par les mères et les pères.

Les résultats indiquent que le sentiment de compétence parentale est clairement lié à l'engagement paternel. Cela ne concerne toutefois pas les comportements de participation à la discipline dans la perception du père, qui semble ne pas se valoriser dans ce type d'engagement. La perception de la mère concernant l'engagement du père dans la discipline de l'enfant est cependant associée au sentiment de compétence paternelle. Rappelons que la discipline est considérée comme une tâche plus traditionnellement reconnue au père (Lamb & Tamis-Lemonda, 2004) et que la croyance d'une spécificité de rôle chez la mère est associée à un meilleur sentiment de compétence paternelle. Cependant, cette échelle représente d'une part, un

aspect plutôt négatif de l'engagement paternel, et d'autre part, une dimension souvent peu valorisée dans la vision actuelle de l'éducation des enfants. Ainsi, la prudence est de mise quant à l'interprétation de ces résultats.

5.2.3. Liens entre la perception des rôles parentaux et l'engagement paternel.

Considérant que ces mesures ont été complétées par les deux parents, on constate davantage de corrélations entre les domaines évalués par le même répondant. En conformité avec les écrits recensés, les résultats confirment globalement la présence de liens significatifs entre la perception des rôles parentaux et l'engagement paternel. De manière plus spécifique et intéressante, on note que, autant pour les mères que les pères, la perception de l'existence d'un instinct maternel ainsi que celle d'une spécificité des rôles maternels et paternels sont associées à un engagement moindre dans des sphères d'activités qui sont plus généralement reconnues aux mères (soins physiques, tâches domestiques), mais également plus généralement aux pères (ouverture au monde, jeux physiques). Dans leur recension des écrits, Turcotte et Gaudet (2009) relèvent un manque de consensus dans les études quant aux effets des croyances et des attitudes sur les rôles sexuels sur l'engagement paternel. Les résultats sont plus concluants lorsque les recherches se focalisent sur la valorisation du rôle du père démontrant alors un lien positif avec l'engagement paternel. Le lien négatif significatif entre l'instinct maternel et l'engagement paternel va dans l'ensemble, dans le même sens que les résultats recensés, qui mettent de l'avant que les hommes s'impliquent davantage dans les soins et l'éducation des enfants lorsqu'ils rejettent la notion d'instinct maternel. Les résultats obtenus entre la croyance de spécificité des rôles et l'engagement moindre du père dans les dimensions d'ouverture au monde (proposer de

nouveaux jeux à l'enfant) et les jeux physiques sont toutefois surprenante. Ils peuvent potentiellement s'expliquer par la nature même des items de la mesure qui ne remettent pas en cause ces différents types d'engagement (« *Les mères ne devraient pas travailler à l'extérieur tant que les enfants ne vont pas à l'école.* »; « *La mère apporte la tendresse, le père représente l'autorité.* »; « *Il est bon pour un enfant que ses parents aient chacun leur façon de s'occuper de lui.* ») et dont les liens obtenus s'expliquent par d'autres variables.

Des résultats significatifs sont également présents entre la perception par le père d'une résistance de la mère et son désinvestissement au niveau de la majorité des dimensions de l'engagement paternel. Pour la mère, la résistance est associée à l'engagement du père dans les soins physiques de l'enfant et les tâches domestiques. Sans présupposer de la direction de la relation, on peut présumer que plus le père est engagé dans ses tâches, plus elle se sent critique face aux rôles du père. La recension des écrits s'accorde pour identifier les comportements de rôle de sentinelle comme étant des déterminants inhibiteurs de l'engagement paternel (Fagan & Barnett, 2003; Turcotte, et al., 2001). Cependant, elle s'accorde également pour mettre de l'avant la nécessité des parents à se répartir les tâches dans une perspective de conciliation travail-famille lorsque les deux parents travaillent (Gaunt, 2006, Turcotte, et al., 2001). Ainsi, bien que les mères soient critiques et réticentes face à l'engagement des pères, elles n'auraient pas le choix en raison de contraintes logistiques. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle les attitudes de résistance de la mère sont associées à l'engagement des pères seulement dans les tâches domestiques et les soins physiques pour les réponses de la mère, alors qu'elles le sont dans la majorité des dimensions de l'engagement pour le père. D'un autre point de vue, on peut supposer également que les tâches domestiques et les soins physiques donnés à l'enfant

représentent les deux dimensions particulièrement ciblées par les mères qui prennent ce rôle de sentinelle, souhaitant garder leur plein pouvoir sur l'entretien de la maison et la manière de donner les soins à l'enfant. Elles seraient alors davantage résistantes à l'engagement du père lorsqu'il se manifesterait dans ces deux domaines.

Les corrélations obtenues entre l'engagement paternel et l'attention portée par le père au rôle paternel dans son environnement sont conformes aux attentes. Enfin, il est à noter de nouveau que les comportements de discipline, traditionnellement associés au rôle paternel, ne sont pas présents de manière significative en lien avec les perceptions des rôles.

5.3. Liens observés en relation avec la coparentalité

Il est d'abord important de préciser de nouveau que seule la mère a complété la mesure d'alliance parentale. Ainsi, il est peu surprenant que les liens significatifs se situent majoritairement avec ses propres perceptions des rôles et de l'engagement du père évalué par celle-ci. Cependant, le sentiment de compétence du père présente une forte corrélation avec l'alliance parentale exprimée par la mère. Les résultats révèlent des relations très étroites avec toutes les dimensions d'engagement paternel perçues par la mère et l'alliance parentale. Lors de leurs recherches, McBride and Rane (1998) ont réalisé une analyse factorielle à partir d'une mesure de l'alliance parentale (Abidin et Brunner, 1995) rapportée par les mères et les pères. Afin d'examiner les processus spécifiques par lesquels l'alliance parentale pourrait être associée à l'implication paternelle, trois dimensions ont pu être identifiées: 1) l'évaluation du travail de parent de l'autre, 2) une philosophie et des perceptions communes du rôle de parent et 3) le

sentiment que son conjoint a confiance en ses capacités parentales. Chez les mères, les trois facteurs prédisaient l'implication paternelle. Plusieurs de ces dimensions, sont présentes dans notre étude, appuyant les résultats observés. Pour Van Egeren (2001), il importe de comprendre la qualité et le processus de l'implication du père pour décrire la qualité et le processus du partenariat parental. La disponibilité dont le père pourrait faire preuve à l'égard de l'enfant n'est donc pas suffisante à une bonne compréhension du partenariat parental, il est nécessaire d'en comprendre la nature. Nos résultats permettent de constater de manière détaillée que l'engagement paternel rapporté par la mère, est associé à une meilleure perception de l'alliance parentale de cette dernière, autant au niveau de l'implication du père dans le soutien affectif, l'ouverture au monde, les soins physiques, les jeux physiques, la discipline et les tâches domestiques. Le fait pour les pères de penser à son enfant durant son absence (évocation) est également associé à une bonne alliance parentale. Cette évocation pourrait également être vu comme un appui à un désir des pères de vouloir être présent auprès de son enfant et ainsi à une participation volontaire telle que perçue par les mères.

En regard de la perception des rôles parentaux, c'est la dimension relative à l'instinct maternel qui semble la plus importante. Ce résultat pourrait sembler contradictoire face à l'évolution que connaissent les croyances faces aux habiletés parentales des pères et des mères. Il faut cependant rappeler que les opinions des parents de cet échantillon sont corrélées au regard de la croyance d'instinct maternel, laissant supposer que les parents partagent des opinions similaires sur le sujet. Or, Rouyer, Vinay, et Zaouche-Gaudron (2007), émettent l'hypothèse que les relations coparentales seront facilitées lorsque les opinions des parents sont concordantes.

Ainsi, une interprétation possible des liens entre cette perception d'un instinct maternel par les parents et l'alliance parentale pourrait être due à leur accord mutuel sur la question.

Enfin, un résultat particulièrement intéressant est la notion de participation volontaire du père qui était plus fortement corrélée avec l'alliance parentale. Son intérêt réside dans sa capacité à nuancer le concept d'engagement, en l'identifiant à un désir du père d'être plus présent et non à une pression exercée par la conjointe. Pour Van Egeren (2001), la mère doit souvent demander au père de réaliser des tâches pour qu'il s'implique et doit l'organiser dans leur réalisation, cela pouvant être perçu comme une tâche supplémentaire de gestion des responsabilités domestiques. La participation volontaire du père viendrait atténuer cette tâche et engendrer une meilleure satisfaction de la mère dans sa relation coparentale.

Van Egeren et Hawkins (2004) mettent de l'avant la difficulté de mesurer la coparentalité, en raison de ses sous-systèmes qui sont intriqués l'un dans l'autre et interagissent de manière dynamique. Ces résultats apportent une ébauche de représentation des liens existants entre perceptions des rôles parentaux, sentiment de compétence, engagement paternel et coparentalité, ces variables agissant de manière dynamique et bidirectionnelle.

5.4. Forces et limites de l'étude

Pour une interprétation éclairée et nuancée des résultats obtenus, il est important de préciser les limites et les forces de la présente étude.

Considérant qu'il s'agit d'une analyse secondaire de données, il a été possible de bénéficier de données recueillies auprès d'un échantillon relativement impressionnant de familles où les mères et les pères ont pu donner leur appréciation des diverses dimensions de la parentalité évaluées. Un échantillon de cette envergure permet une plus grande puissance statistique. Il faut également mentionner que l'étude d'origine était réalisée auprès de communautés vulnérables, une population de familles moins rejointe et étudiée surtout pour les pères. L'accès à cette population vulnérable est d'autant plus important que la précarité financière a été associée à une caractéristique de l'environnement social nuisant à l'engagement du père auprès de son enfant (Turcotte et Gaudet, 2009).

Les instruments de mesures utilisés étaient des outils ayant été validés auprès de cette population et permettaient la collecte de données autant cognitives (croyances) que comportementales (comportements d'engagement) sur la parentalité. De même, une des grandes forces de l'étude se situe dans la collecte des données auprès des mères et des pères, deux sources de répondant primordiales dans l'étude de la coparentalité.

Parmi les limites, il faut préciser la contrainte associée au choix des paramètres méthodologiques adoptés dans l'étude d'origine. Centrée sur l'évaluation d'impacts de ProsPère, l'étude n'avait pas pour intérêt une approche méthodologique permettant de mieux apprécier les dimensions relatives à la coparentalité. Ainsi, certaines mesures n'étaient administrées qu'aux mères ou aux pères alors qu'une utilisation de ces deux sources de répondant aurait permis une analyse plus nuancée (p.ex. le questionnaire d'alliance parentale).

Les dimensions étudiées ont souvent été mises en lien dans les études précédentes avec les caractéristiques sociodémographiques des familles. Or, le nombre élevé de données manquantes pour certaines de ces caractéristiques n'ont pas permis de faire des analyses comparatives (p.ex. selon le statut d'emploi) ou d'intégrer l'effet de variables modératrices ou médiatrices afin de pouvoir en étudier la richesse.

Le nombre élevé d'analyses nécessite également la prudence. Une correction Bonferroni a été utilisée pour les tests-t pairés. Pour les corrélations nombreuses, l'attention a surtout été portée aux patrons de résultats obtenus. Le lecteur doit toutefois demeurer vigilant.

En tout dernier lieu, il faut considérer que la majorité des renseignements recueillis proviennent de questionnaires auto-administrés, ce qui soulève la critique du phénomène de désirabilité sociale. La prudence est ainsi de mise bien que le fait de bénéficier d'évaluations provenant à la fois des mères et des pères pour une même dimension permet d'apprécier plus finement la fidélité des évaluations.

5.5. Retombées cliniques

Lors d'interventions thérapeutiques visant l'enfant, et donc la famille, il est courant que le clinicien n'ait accès qu'à la dyade mère-enfant et la fratrie, le père étant absent de cet exercice considéré comme une tâche reliée à la santé de l'enfant. Il est vrai que l'on observe une augmentation de leur participation aux interventions et qu'une plus grande efficacité de celles-ci est observée lorsque les deux parents sont présents (Besnard, Verlaan, Capuano, Poulin &

Vitaro, 2009). Cependant, tel que le rapportent les écrits, l'implication des pères défavorisés se fait plus rare alors que les demandes de ces milieux sont souvent plus grandes (Dubeau, de Montigny, Devault et Lacharité, 2013). Cette étude rappelle l'importance de privilégier une perspective systémique de la famille qui intègre ses différents systèmes dont celui de la coparentalité. Il est donc de mise dans les interventions psychosociales, d'identifier des stratégies qui permettront 1) d'encourager les pères à participer à l'intervention, 2) de travailler sur les différentes dimensions d'engagement paternel avec la famille et de 3) d'évaluer les relations coparentales par des outils appropriés pour diriger l'intervention adéquatement.

Les résultats font également ressortir la pertinence de ne pas uniquement se centrer sur les dimensions comportementales mais bien d'intégrer celles plus cognitives liées aux croyances, et au sentiment de compétence parentale. Bien que le discours actuel prône un engagement paternel dans toutes les dimensions de l'éducation de l'enfant, les croyances ou les représentations des rôles parentaux demeurent pour certains encore traditionnelles et semblent bien ancrées dans l'esprit des familles, engendrant un décalage qui nuit à la réalisation d'une coparentalité épanouie. En effet, ces croyances affectent le sentiment de compétence des pères ainsi que leur engagement. Il s'avère nécessaire de ne pas négliger ces dimensions dans l'intervention auprès des familles afin de modifier ou de mieux comprendre les perceptions existantes sur les rôles parentaux. Les différences observées entre les mères et les pères pourraient ainsi être interprétées dans une perspective de complémentarité parentale qui miserait sur les forces relationnelles de chacun des parents pour travailler en équipe (coparentalité) au mieux-être de leur enfant. L'intérêt particulier porté sur les croyances parentales dans les interventions, pourrait permettre d'être une porte d'entrée à une plus grande participation des

pères aux programmes d'interventions puisque leur rôle prendrait une toute autre importance. De plus, tel que les résultats le démontrent les croyances parentales autant des mères que des pères influencent le sentiment de compétence des pères ainsi que leur engagement auprès de leur enfant.

5.6. Pistes de réflexion pour les recherches futures

Les résultats de cette étude offrent quelques pistes de réflexion pouvant orienter les recherches futures.

D'une part, la coparentalité se basant sur une perspective systémique de la famille, il serait intéressant de recueillir le point de vue des différents répondants de ce système, soit la mère, le père et l'enfant. En effet, les prédicteurs de la coparentalité sont multiples et englobent autant des caractéristiques des parents (âge, personnalité, éducation, croyances, attitudes, etc.) que des caractéristiques de l'enfant (genre, âge, tempérament, comportements, etc.), mais aussi de la structure familiale (nombre d'enfants, statut marital, etc.) (Mangelsdorf et al., 2011). De plus, bien que beaucoup moins étudiée, la perception que l'enfant a des rôles maternel et paternel peut contribuer à nuancer l'impact de ceux-ci. Des parents peuvent ainsi se dire tout aussi engagés dans les diverses activités familiales mais que pour l'enfant, l'un soit plus étroitement associé à certains rôles. La coparentalité est une structure dynamique qui s'organise autour de la relation du père, de la mère et de l'enfant, d'où l'importance de recueillir des données auprès de ces trois sources.

D'autre part, il serait intéressant d'aller plus loin dans l'étude de la coparentalité en dépassant les aspects relatifs au partage des tâches entre les parents, pour mieux se centrer sur des aspects plus qualitatifs, tels la satisfaction de ce partage, les conditions qui les sous-tendent ainsi que la satisfaction de ces conditions.

De plus, les variables cognitives, telles la perception des rôles et le sentiment de compétence parentale, ont démontré leur importance dans l'engagement paternel et la coparentalité. Il serait intéressant de les explorer en contexte d'intervention auprès des familles, pour en mesurer l'importance dans un tel contexte.

Enfin, comme cela l'a été mentionné à plusieurs reprises, la coparentalité est un concept complexe, dynamique, dépendant de multiples dimensions. L'aborder en contexte d'intervention représente une tâche ardue. La réalisation d'un modèle explicatif visant une intervention clinique structurée permettrait aux intervenants de meilleurs résultats dans leurs interventions auprès des familles.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Dans un contexte sociétal où la demande de l'engagement des pères auprès de leur enfant se fait de plus en plus grande et où la coparentalité est au centre de la famille, il est primordial de s'intéresser aux dimensions qui la sous-tendent (Rouyer, et al., 2007). De plus, les bienfaits de l'engagement paternel et des relations coparentales harmonieuses sur le développement de l'enfant, sont largement documentés dans les écrits scientifique (McBride & Rane, 1998; McHale, 1997). La coparentalité repose sur des relations systémiques complexes qui sous-tendent des dimensions autant comportementales que cognitives (Abidin & Brunner, 1995). Ainsi, cette étude proposait d'explorer les liens existant entre le sentiment de compétence, les perceptions des rôles parentaux, l'engagement paternel et l'alliance parentale. À cette fin, des données issues de l'évaluation d'impact du programme ProsPère ont été utilisées. Les résultats obtenus corroborent dans l'ensemble ce qui était attendu, soit des liens significatifs entre les différentes dimensions de la coparentalité. De manière plus spécifique, il a été intéressant d'identifier des liens négatifs entre des perceptions des rôles considérés comme étant plus traditionnels (croyance d'un instinct maternel et d'une spécificité des rôles) et un plus faible sentiment de compétence et un engagement moindre de la part des pères. Les résultats démontrent l'importance que l'on doit allouer aux croyances parentales afin de permettre un meilleur engagement paternel, un meilleur sentiment de compétence de la part des pères et ainsi favoriser la présence d'une alliance parentale harmonieuse. La présente étude ne se voulait que d'une nature exploratoire. Ainsi, ces liens complexes demandent des recherches plus poussées pour tenter d'en déterminer les tenants et les aboutissants. La recherche sur la coparentalité n'en est qu'à ses débuts et visent des pistes d'intervention très intéressantes afin de supporter les familles.

RÉFÉRENCES

- Abidin, R. R. (1992). The Determinants of Parenting Behavior. *Journal of Clinical Child Psychology, 21*, 407-412. doi:10.1207/s15374424jccp2104_12
- Abidin, R.R., & Brunner, J.F. (1995). Development of a parenting alliance inventory. *Journal of child clinical psychology, 24*, 31-40. doi:10.1207/s15374424jccp2401_4
- Allen, S., Daly, K., & Ball, J. (2012). Fathers make a difference in their children's lives: a review of the research evidence. In J. Ball and K. Dally, *Father Involvement in Canada. Diversity, Renewal, and Transformation*. (pp. 51-88). Vancouver, BC: UBC Press.
- Allen, S. M., & Hawkins, A. J. (1999). Maternal *gatekeeping*: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work. *Journal of Marriage and Family, 61*(1), 199-212. <http://doi.org/10.2307/353894>
- Amato, P. R. (1998). More than money? Men's contribution to their children's lives. In A. Booth and A. C. Crouter, *Men in Families: When Do They Get Involved? What Difference Does It Make?* (pp. 241-278). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Ardelt, M., & Eccles, J.S. (2001). Effects of mothers' parental efficacy beliefs and promotive parenting strategies on inner-city youth. *Journal of Family Issues, 22*, 944-972. doi: 10.1177/019251301022008001
- Ball, J., & Daly, K. (2012). Father involvement in Canada. In J. Ball and K. Dally, *Father Involvement in Canada. Diversity, Renewal, and Transformation*. (pp. 1-25). Vancouver, BC: UBC Press.
- Bandura, A. (1994). Self-efficacy. In V. S. Ramachaudran (Ed.), *Encyclopedia of human behavior* (Vol. 4, pp. 71-81). New York: Academic Press. (Reprinted in H. Friedman [Ed.], *Encyclopedia of mental health*. San Diego: Academic Press, 1998).

- Beitel, A. H., & Parke, R. D. (1998). Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes. *Journal of Family Psychology, 12*(2), 268-288. doi:10.1037/0893-3200.12.2.268
- Belsky, J., Youngblade, L. Rovine, M., & Volling, B. (1991). Patterns of marital change and parent-child interaction. *Journal of Marriage and the Family, 53*(2), 487-498. doi:10.2307/352914
- Bergonnier-Dupuy et al. (Éds.), *Couple conjugal, couple parental: vers de nouveaux modèles* (pp. 75-102). Ramonville Saint-Agne, France : Éditions Érès.
- Besnard, T., Verlaan, P., Capuano, F., Poulin, F., & Vitaro, F. (2009). Effet ajouté de la participation des pères à une intervention familiale, *Revue de psychoéducation, 38*(1), 15-43.
- Bonney, J. F., Kelley, M. L., & Levant, R. F. (1999). A model of fathers' behavioral involvement in child care in dual-earner families. *Journal of Family Psychology, 13*(3), 401-415. doi:10.1037/0893-3200.13.3.401
- Buckley, C. K., & Schoppe-Sullivan, S. J. (2010). Father involvement and coparenting behavior: Parents' nontraditional beliefs and family earner status as moderators. *Personal Relationships, 17*, 413-431. doi: 10.1111/j.1475-6811.2010.01287.x
- Conseil de la famille et de l'enfance (2008). *L'engagement des pères: Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec: Conseil de la famille et de l'enfance.
- Coleman, P.K., & Karraker, K.H. (1997). Self-efficacy and parenting quality: Findings and future applications. *Developmental Review, 18*, 47-85. doi: <http://dx.doi.org/10.1006/drev.1997.0448>.

- Cowdery, R. S., & Knudson-Martin, C. (2005). The construction of motherhood: Tasks, relational connection, and gender equality. *Family Relations*, 54, 335-345.
doi:10.1111/j.1741-3729.2005.00321.x
- Cummings, E. M., Goeke-Morey, M. C., Raymond, J. (2004). Fathers in family context: Effects of marital quality and marital conflict. In M. E. Lamb, *The Role of the Father in Child Development* (4e éd., pp. 196-221). Hoboken, NJ: John Wiley and Sons, Inc.
- Deslauriers, J.-M., Gaudet, J., & Bizot, D. (2009). Le rôle du père de la Nouvelle France au Québec de demain. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle* (pp. 15-38), Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dubeau, D., Coutu, S., & Lavigreur, S. (2007). L'engagement parental : des liens qui touchent les mères, les pères, le climat familial et l'adaptation sociale de l'enfant. Dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (Éds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 75-102). Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.
- Dubeau, D., de Montigny, F., Devault, A., & Lacharité, C. (2013). *Des services au rendez-vous, adéquats et efficaces. Effets préventifs des services offerts aux pères en difficultés et leurs enfants*. Rapport déposé au ministère de la Santé et des Services Sociaux et au Fond de recherche québécois – Société Culture (FRQSC), Québec, Québec.
- Dubeau, D., & Devault, A. (2009). La mère et le père, du parent au couple parental. Dans C. Lacharité et J.-P. Gagnier (dir.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 77-99). Montréal : Gaëtan Morin.
- Dubeau, D., Devault, A., & Paquette, D. (2009). L'engagement paternel, un concept aux multiples facettes. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Éds.), *La paternité au XXI^{ème} siècle*. (pp. 71- 98). Québec : Presses de l'Université Laval.

- Dubeau, D., Pilon, F., & Théoret, J. (2014). *Inscrire les pères à l'agenda des politiques publiques : un levier important pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Rapport de recherche remis aux ministères de la Famille et de la Santé et des Services Sociaux, au Secrétariat à la condition féminine et à la Direction générale de la santé publique. Québec.
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement. *Journal of Family Issues*, 24(8), 1020-1043. doi: 10.1177/0192513X03256397
- Feinberg, M.E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting: Science and Practice*, 3, 95–131. doi: 10.1207/S15327922PAR0302_01
- Feinberg, M.E., Brown, L.D., & Kan, M.L. (2012) A Multi-Domain Self-Report Measure of Coparenting, *Parenting*, 12 (1), 1-21, doi:10.1080/15295192.2012.638870
- Frascarolo-Moutinot, F., Suardi, F., Lavanchy-Scaiola, C., & Favez, N. (2007). Articulation entre alliance familiale, coparentage et conjugalité. Dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (Eds.), *Couple conjugal, couple parental: vers de nouveaux modèles* (pp. 103-130). Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.
- Futris, T.G., & Schoppe-Sullivan, S.J. (2007). Mothers' perceptions of barriers, parenting alliance, and adolescent fathers' engagement with their children. *Journal of Applied Family Studies*, 56, 258-263.
- Gaunt, R. (2008). Maternal *gatekeeping*: Antecedents and consequences. *Journal of Family Issues*, 29(3), 373-395. doi: <https://doi.org/10.1177/0192513X07307851>

- Gaunt, R. (2006). Biological essentialism, gender ideologies, and role attitudes: What determines parents' involvement in child care. *Sex Roles*, 55, 523-533. doi 10.1007/s11199-006-9105-0
- Gibaud-Wallston, J. (1977). *Self-esteem and situational stress: factors related to sense of competence in new parents*. New York, NY: George Peabody College for Teachers, University of Rhode Island. Thèse de doctorat non publiée, Département de psychologie clinique.
- Holmes, E. K., & Huston, A. C. (2010). Understanding positive father–child interaction: Children's, fathers', and mothers' contribution. *Fathering*, 8(2), 203–225. doi: 10.3149/fth.1802.203
- Jacobs, J. N., & Kelley, M. L. (2006). Predictors of paternal involvement in childcare in dual-earner families with young children. *Fathering*, 4(1), 23–47. <http://dx.doi.org/10.3149/fth.0401.23>
- Johnston, C., & Mash, E.J. (1989). A measure of parenting satisfaction and efficacy. *Journal of Clinical Child Psychology*, 18, 167-175. doi:10.1207/s15374424
- Kwok, S.Y.C.L., Ling, C.C.Y., Leung, C.L.K. & Li, J.C.M. (2013). Fathering Self-Efficacy, Marital Satisfaction and Father Involvement in Hong Kong. *Journal of Child and Families Studies*, 22 (8). 1051-1060. doi 10.1007/s10826-012-9666-1jccp1802_8
- Lamb, M.E. (Ed). (2010). How do fathers influence children's development? Let me count the ways. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (5e éd., pp. 1-26). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.
- Lamb, M.E. (Ed). (2004). *The role of the father in child development* (4e éd.). Huboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.

- Lamb, M.E., & Lewis, C. (2004). The development and significance of father-child relationships in two-parent families. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (4e éd., pp. 272-306). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.
- Lamb, M.E., Pleck, J.H., Charnov, E.L., & Levine, J.A. (1987). A biosocial perspective on paternal behaviour and involvement. In J.B. Lancaster, J. Altman et A. Rossi (dir.), *Parenting across the lifespan: Biosocial perspectives* (p. 11-42), New York, Academic Press.
- Lamb, M. E., & Tamis-LeMonda, C. S. (2004). The role of the father: an introduction. In M. E. Lamb (Ed), *The role of the father in child development* (4e éd., pp. 1-31). Huboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.
- Le Camus, J. (2011). *Un père pour grandir : essai sur la paternité*. Paris : Éditions Robert Laffont.
- Le Camus, J. (2006a). Le devenir père. Merveilles et déconvenues. *Informations sociales*, 4(132), 26-35.
- Le Camus, J. (2006b). Ton père tu découvriras pour de vrai, *Spirale*, 3(39), 12-20. doi 10.3917/spi.039.0012
- Lee, C. S., & Doherty, W. J. (2007). Marital satisfaction and father involvement during the transition to parenthood. *Fathering*, 5(2), 75–96. doi: 10.3149/fth.0502.75
- Lundahl, B.W., Tollefson D., Risser H., & Lovejoy, M.C. (2007). A meta-analysis of father involvement in parent training. *Research on Social Work Practice*, 18(2). 97-106. doi: 10.1177/1049731507309828

- Mangelsdorf, S. C., Laxman, D. J., & Jessee, A. (2011). Coparenting in two-parent families. In J. P. McHale and K. M. Lindhal (Eds). *Coparenting: a conceptual and clinical examination of family systems* (1st Ed. pp. 39-60). Washington: American Psychological Association
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology*, *15*(1), 3-21. Doi: 10.1037/0893-3200.15.1.3
- Marquet, J. (2010). Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, *2*(41), 51-74. [En ligne], mis en ligne le 09 février 2011, consulté le 07 avril 2015. URL: <http://rsa.revues.org/244>.
- Mash, E.J., & Johnston, C. (1983). Parental Perceptions of Child Behavior Problems, Parenting Self-Esteem, and Mothers' Reported Stress in Younger and Older Hyperactive and Normal Children. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. *51* (1), 86-89.
- McBride, B. A., Brown, G. L., Bost, K. K., Shin, N., Vaughn, B., & Korth, B. (2005). Paternal identity, maternal *gatekeeping*, and father involvement. *Family Relations*, *54*, 360-372. doi:10.1111/j.1741-3729.2005.00323.x
- McBride, B. A , & Rane, T. R. (1998). Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study. *Family Relations*, *47*(3), 229-236.
- McHale, J. P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family Process*, *36*, 183-201. doi:10.1111/j.1545-5300.1997.00183.x
- McHale, J. P., Khazan, I., Erera, P., Rotman, T., DeCoursey, W., & McConnell, M. (2002). Coparenting in diverse family systems. In M. Bornstein (Ed.) *Handbook of parenting* (2e éd., pp. 75–107). Mahwah, NJ: Erlbaum.

- McHale, J. P., & Lindahl, K. M. (2011). *Coparenting: a conceptual and clinical examination of family systems* (1st Ed.). Washington: American Psychological Association.
- Miller, T. (2011). *Making sense of fatherhood: gender, caring and work*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Minuchin, S. (1974). *Families and Family Therapy*. Cambridge: Harvard University Press,
- Nangle, S. M., Kelley, M. L., Fals-Stewart, W., & Levant, Ronald F. (2003). Work and family variables as related to paternal engagement, responsibility, and accessibility in dual-earner couples with young children. *Fathering, 1*(1), 71-90.
- Navratil-Kline, E. (1984). *Fathers and infants: Selected factors which predict father participation in infant care*. Unpublished doctoral dissertation, Boston University.
- Palkovitz, R. (1984). Parental attitudes and fathers' interactions with their 5-month-old infants. *Developmental Psychology, 20*, 1054-1060.
- Paquette, D., Bolté, C., Turcotte, G., Dubeau, D. & Bouchard, M. (2000). A new typology of fathering: defining and associated variables. *Infant and Child Development, 9*(4). 213-230. doi: 10.1002/1522-7219(200012)9:4<213::AID-ICD233>3.0.CO;2-0
- Pleck, A. (2004). Two dimensions of fatherhood: a history of the good dad-bad dad complex. In M. E. Lamb (Ed), *The role of the father in child development* (4e ed., pp. 32-57). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.
- Pleck, J.H., & Masciadrelli, B.P. (2004). Paternal involvement by U.S. residential fathers: levels, sources and consequences. In M. E. Lamb (Ed), *The role of the father in child development* (4e éd., pp. 222-271). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc.
- Radin, N. (1981). Childrearing fathers in intact families, 1: Some antecedents and consequences, *Merrill-Palmer Quarterly, 27*, 489-514.

- Robin, M. & Bergonnier-Dupuy, G. (2007). Évolution du regard des chercheurs en psychologie sur le couple et la famille, Dans G, Bergonnier-Dupuy et al. (Éds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 19-47). Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.
- Rouyer, V, Vinay, A., & Zaouche-Gaudron, C. (2007). Coparentalité : quelle articulation avec la différenciation des rôles parentaux ? Réflexions à partir d'exemples de recherche. Dans Geneviève Bergonnier-Dupuy et al. (Éds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 49-73). Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.
- Saini, M., Drozd, L.M. & Olesen, N.S. (2016). Les comportements et attitudes de veille parentale adaptés ou mal adaptés à la suite de la séparation et de divorce : conséquences chez les enfants. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, A. St-Amand et S. Lévesques (Éds.), *Séparation parentale, recomposition familiale : enjeux contemporains* (p. 113-134). Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., Robitaille, C., St-Amand, A., & Lévesque, S. (2016). *Séparation parentale, recomposition familiale : enjeux contemporains*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Salonen, A. H., Kaunonen, M., Astedt-Kurki, P., Jarvenpää, A., Isoaho, H., & Tarkka, M. (2009). Parenting self-efficacy after childbirth. *Journal of Advanced Nursing*, 65(11), 2324–2336. doi: 10.1111/j.1365-2648.2009.05113.x
- Stolz, H. E., Barber, B. K., & Olsen, J. A. (2005). Toward disentangling fathering and mothering: An assessment of relative importance. *Journal of Marriage and the Family*, 67, 1076-1092. doi:10.1111/j.1741–3737.2005.00195.x

- Terrisse, B. et Trudelle, D. (1988). *Questionnaire d'auto-évaluation de la compétence éducative parentale, QAECEP*. Traduction, adaptation et validation de la «Parenting Sense of Competence Scale» de Gibaud-Wallston (New York, NY, Département de psychologie, George Peabody College for Teachers, 1977), Montréal, Groupe de recherche en adaptation scolaire et sociale, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, 30(1), 65-91.
- Turcotte, G., & Gaudet, J. (2009). Condition favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan de connaissances. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Éds.), *La paternité au XXI^{ème} siècle*. Presses de l'Université Laval.
- Verjus, A. & Boisson, M. (2005). Le parent et le couple au risque de la parentalité. L'apport des travaux en langue anglaise, *Informations sociales*, 2(122), 130-135.
- Van Egeren, L. A. (2001). Le rôle du père au sein du partenariat parental. *Santé mentale au Québec*, XXVI(1), 134-159. doi:10.7202/014515ar
- Van Egeren, L. A., & Hawkins, D. P. (2004). Coming to terms with coparenting: Implications of definition and measurement. *Journal of Adult Development*, 11(3), 165-178.
- Villeneuve, R. (2016, novembre). *Paternité et société*. Communication présentée à la rencontre nationale 2016 de la Fédération Québécoise des Organismes Communautaires Famille (FQOCF). Récupéré de <http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2013/04/PATERNITE%CC%81ETSOCIE%CC%81TE%CC%81.15.11.162.pdf>

Weissman, S.H., & Cohen, R.S. (1985). The parenting alliance and adolescence. *Adolescent psychiatry*, 12, 24-45.